



Assemblée générale

Distr. générale
8 février 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 132 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Additif

Le présent rapport contient des éléments qui complètent ceux qui sont donnés
au chapitre II du document A/61/733.

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Exécution du budget (<i>suite</i>)	3
A. Département des opérations de maintien de la paix	3
B. Cabinet du Secrétaire général.	33
C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU.	34
D. Bureau des services de contrôle interne	34
E. Bureau des affaires juridiques	36
F. Département de l'information	37
G. Département de la gestion	38
H. Département de la sûreté et de la sécurité.	57



Sigles

ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
BINUSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)
BUNUA	Bureau des Nations Unies en Angola
BUNUTIL	Bureau des Nations Unies au Timor-Leste
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le déguement
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUGUA	Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MONUA	Mission d'observation des Nations Unies en Angola
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIG	Système intégré de gestion
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan

II. Exécution du budget (*suite*)

A. Département des opérations de maintien de la paix

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1.1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des forces de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
65 exposés au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale	48		Le nombre d'exposés a légèrement diminué en raison des voyages du Secrétaire général adjoint. Dans ce cas, cette responsabilité a été déléguée à d'autres hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix.
255 réunions avec les États Membres, les organisations régionales, les groupes d'amis et les groupes de contacts	301		
180 exposés sur des questions liées au maintien de la paix lors de conférences, de séminaires et d'autres manifestations publiques	244		Exposés (incluant toutes les activités de représentation du Département des opérations de maintien de la paix)
40 entretiens et réunions d'information avec les médias	120		Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'attention accrue portée à ces activités auxquelles un temps de travail plus important a été alloué.
10 publications dans la presse (articles, points de vue ou lettres)	9		
12 visites dans les principaux États Membres qui fournissent des contingents et des forces de police et dans d'autres États Membres	17		7 visites aux pays qui fournissent des contingents et des forces de police et 10 visites aux États Membres où se trouve une mission de maintien de la paix.
Appui administratif du Secrétariat au Comité spécial des opérations de maintien de la paix	Oui		Le Secrétariat a commencé à tenir régulièrement des réunions d'information à l'intention du Comité spécial (plus de 14); 3 réunions entre le bureau du Comité et le Secrétaire général adjoint ainsi que des réunions avec chaque groupe régional; lancement du site Web du Comité spécial des opérations de maintien de la paix. Le Secrétariat a publié un rapport du Secrétaire général détaillé comprenant une matrice supplémentaire faisant le point sur la mise en œuvre de toutes les recommandations.

Révision, en consultation avec les États Membres, des règles et procédures régissant les normes de conduite applicable au personnel des opérations de maintien de la paix	Non	Le Secrétariat a organisé une session de fond du Comité spécial et une reprise de la session sur la mise en œuvre des recommandations relatives à l'exploitation et aux violences sexuelles.
		L'équipe Déontologie et discipline révisé actuellement le modèle de mémorandum d'accord entre les pays qui fournissent des contingents et l'Organisation(A/61/494). Un projet de stratégie d'assistance aux victimes a été élaboré en juin 2006.
		Le groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur le projet révisé de modèles de mémorandum d'accord et la stratégie d'assistance aux victimes composé d'experts des États Membres, s'est réuni du 11 au 18 décembre 2006. Il a décidé de poursuivre l'examen du mémorandum d'accord à une reprise de la session, au plus tard en juin 2007. Pour ce qui est de la stratégie d'assistance aux victimes, dont la mise en œuvre devrait se faire à l'échelon de l'Organisation, il a décidé que le Président du Comité spécial consulterait le Président de la Quatrième Commission et, si nécessaire, le Président de l'Assemblée générale, sur les modalités de la poursuite de l'examen du projet de stratégie globale et ferait rapport au Comité spécial à sa prochaine session de fond en vue d'une décision ultérieure. La date d'achèvement du produit sera fonction de l'issue de ces discussions.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapport sur le partage des rôles et responsabilités entre le Département des opérations de maintien de la paix et les partenaires de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les activités de maintien et de consolidation de la paix dans des opérations multidimensionnelles	Oui	Rapport sur les missions intégrées, dont certains éléments ont été incorporés à la nouvelle Planification intégrée des missions. Le Groupe de travail pour le partenariat rédige un rapport sur les partenariats opérationnels entre le Département et les organismes des Nations Unies.
Définition des caractéristiques d'un outil de gestion intégrée permettant de suivre et d'évaluer la planification et le déploiement	Non	Un système manuel a été mis en place pour contrôler, suivre, et mesurer l'avancement des missions. Ces informations ne sont pas diffusées

des missions afin de tenir les États membres et les opérations de maintien de la paix informés des principales décisions et de la suite qui y a été donnée

à l'extérieur du Département des opérations de maintien de la paix. Les autres activités ont été suspendues dans l'attente de la mise en application du progiciel de gestion des contenus.

Consultation avec les États Membres sur les qualifications des contingents et des forces de police et les connaissances spécialisées requises dans le cadre des opérations de maintien de la paix 39

35 réunions avec les pays fournisseurs de contingents et quatre réunions avec les pays fournisseurs de forces de police (liées à l'établissement et à l'entretien des missions)

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Examen indépendant de la réforme et de la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix	Oui	Un groupe de travail interdépartemental s'est réuni de janvier à avril 2006 afin d'examiner la structure du Département des opérations de maintien de la paix. Le Président du Groupe de travail de l'Organisation a présenté son rapport, en date du 21 avril 2006 au Secrétaire général adjoint. Au cours de la période considérée, le Bureau des services de contrôle interne a commencé son examen mais il ne l'avait pas achevé à la fin de l'exercice.
Mise au point de programmes de formation sur les normes de conduite de l'ONU relatives à l'exploitation et aux abus sexuels et sur les mesures disciplinaires prévues par le Département des opérations de maintien de la paix en cas de manquement aux règles de déontologie	Oui	41 formateurs ont reçu une formation sur les questions relatives à l'exploitation et aux abus sexuels, en décembre 2005 et en février 2006. Les projets de modules de formation 2et 3 sont achevés. 20 personnes ont été formées en mars 2006 dans le cadre du Programme de préparation des hauts responsables avant leur entrée en fonctions.
Examen et mise au point de directives et de mécanismes concernant la prévention des pratiques répréhensibles, la réception et l'examen des plaintes et l'application des normes de conduite des Nations Unies	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Publications des consignes permanentes à suivre en matière de diffusion d'informations sur l'exploitation et les sévices sexuels (3 avril 2006) • Les consignes du Département des opérations de maintien de la paix relatives à la détente et aux loisirs en sont au stade final d'examen (juin 2006). • Le rapport d'ensemble sur l'exploitation et les abus sexuels a été publiés en 2006 (A/60/862).

- Mise en place du groupe d'experts juridiques chargé de rédiger un rapport sur la responsabilité des fonctionnaires et experts en mission des Nations Unies eu égard aux actes criminels commis dans le cadre d'opérations de maintien de la paix (octobre 2005 – mai 2006)
- Mise en place dans les missions de mécanismes de plainte, par exemple permanence téléphonique, sensibilisation de groupes de la société civile; désignation de lieux ou d'établissements interdits d'accès dans la zone de la mission; couvre-feu dans les zones à risques

La MONUC, l'ONUB, l'ONUCI, la MINUL, la MINUS, et la MINUT appliquent déjà l'une ou plusieurs de ces mesures.

Les directives à suivre en cas de comportement répréhensible, par l'Équipe Déontologie et discipline au Siège et dans les missions, sont en cours d'élaboration. Les consignes permanentes destinées à l'équipe Déontologie et discipline du Siège ont été présentées à l'Équipe de direction élargie du Département en janvier 2007. Des conseils sur la marche à suivre dans les missions en cas de comportement répréhensible ont été publiés en septembre 2006.

Mise au point d'un système permettant de consigner et de suivre les plaintes, le résultat des enquêtes et les mesures prises lorsque des membres du personnel n'ont pas respecté les règles de déontologie, en vue de son adoption au Siège et dans toutes les opérations de maintien de la paix.

Non

Les projets de documents sur l'architecture informatique et la configuration nécessaires à l'établissement d'une base de données globale sur les comportements répréhensibles ont été élaborés par l'Équipe Déontologie et discipline et par la Section des services informatiques et des communications (juin 2006). Le système est en cours d'élaboration et entrera en service au cours du premier trimestre 2007.

Mise au point d'un site portail permettant à l'ensemble du personnel de maintien de la paix (environ 75 000 personnes) de consulter en ligne, au Siège et dans ces missions, des informations concernant les sujets suivants : lignes directrices, directives opérationnelles, rapports, cartes, données propres aux différentes missions et autres documents de référence

Oui

L'intranet du Département des opérations de maintien de la paix, lancé le 15 mai 2006, est accessible à l'ensemble du personnel du maintien de la paix, dans le monde entier, et a été intégré au site iSeek du Secrétariat. Il contient une base de données sur les lignes directrices, les pratiques optimales et les rapports, ainsi que des liens vers tous les sites des missions et leurs bases de données.

Révision des politiques et procédures relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion, à la situation des femmes, à l'état de droit et au VIH/sida	Oui	<p>Groupe consultatif en matière pénale judiciaire :</p> <p>Révision de trois politiques/procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes d'appui aux systèmes pénitentiaires; • Manuel sur l'appui aux systèmes pénitentiaires, étude sur les enseignements tirés de l'expérience concernant les systèmes pénitentiaires • Étude sur les enseignements tirés de l'expérience concernant les systèmes judiciaire et juridique <p>Deux autres politiques/procédures vont être publiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un guide des systèmes judiciaires (notions élémentaires) a été achevé en décembre 2006; • Les directives applicables aux systèmes judiciaires devraient être achevées au début de l'année 2007
	Non	<p>Situation des femmes : le Département a élaboré une politique pour l'égalité des sexes dans les missions de maintien de la paix ainsi que des directives destinées aux conseillers pour l'égalité des sexes, intégrant les directives existantes. La politique pour l'égalité des sexes a été achevée en octobre 2006 et les directives en décembre 2006.</p>
	Oui	<p>Les politiques, directives et procédures relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion (appelées Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration) ont été approuvées par les 15 membres du Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (y compris le Département des opérations de maintien de la paix) en juin 2006. Ces Normes ont été publiées en décembre 2006 et envoyées aux missions.</p>
	Non	<p>La Section des pratiques optimales de maintien de la paix a achevé l'analyse des politiques de dépistage du VIH; une révision des directives, en collaboration avec l'ONUSIDA a été effectuée par un groupe d'experts. Les principes et directives applicables aux programmes des missions concernant la lutte contre le VIH devraient être achevés au début de l'année 2007.</p>

Directives révisées à l'intention des cadres des missions chargés d'établir les rapports en fin de mission	Oui	Les directives et modèles des rapports de fin de mission (éléments de la boîte à outils des pratiques optimales) ont été établis et envoyés aux missions (septembre 2005).
Conception et mise à l'essai dans certaines missions d'outils permettant de dégager les pratiques optimales et de transférer et gérer les connaissances, notamment afin de dresser un bilan des interventions et de constituer des réseaux d'échange des pratiques optimales	Oui	La boîte à outils des pratiques optimales a été envoyée aux missions en septembre 2005. Les mesures relatives au partage des connaissances ont été adoptées en juin 2006. 4 réseaux d'échange ont été lancés.
Établissement de 3 bilans	4	Au cours de la période considérée, la section des pratiques optimales de maintien de la paix a dressé 4 bilans des enseignements tirés de l'expérience.
Organisation d'un stage de formation sur les recommandations, directives et outils à l'intention des spécialistes et des responsables des pratiques optimales	Non	Le premier atelier annuel organisé à l'intention des responsables des pratiques optimales et agents de liaison s'est tenu en juin 2005; le deuxième, qui devait se tenir en juin 2006 a été reporté à juillet pour des raisons opérationnelles.
Organisation de 6 séminaires ou ateliers sur des thèmes multisectoriels, notamment les questions de désarmement, démobilisation et réinsertion, l'état de droit, les questions concernant les femmes et le VIH/sida, ouverts au personnel des missions et aux partenaires de maintien de la paix	4	<p>État de droit. 3 séminaires/ateliers devaient avoir lieu au cours de l'exercice suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur les systèmes juridiques et judiciaires (novembre 2006) • Atelier sur les systèmes pénitentiaires (août 2006) • Atelier pour l'élaboration du module de formation sur les systèmes pénitentiaires (septembre 2006) <p>Égalité des hommes et des femmes. 2 séminaires/ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion annuelle des conseillers et agents de liaison du Département des opérations de maintien de la paix chargés des questions de parité (tenue en novembre 2005) • Réunion de dialogue avec les pays fournisseurs de troupes et de police (mars 2006) afin d'examiner les stratégies visant à améliorer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel en uniforme <p>Désarmement, démobilisation et réintégration. 1 atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stage de formation de 2 semaines sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (10-21 octobre 2005), organisé

en collaboration avec l'Union européenne à l'intention de 24 participants (10 de l'ONU et 14 de l'UE)

VIH. Un atelier :

- 1 atelier a été organisé en juillet 2005 à l'intention de tous les conseillers et agents de liaison des missions chargés des questions liées au VIH pour renforcer et harmoniser les stratégies des missions. Il comprenait des réunions d'information à l'intention des conseillers militaires et les participants ont pu assister à des débats du Conseil de sécurité

Organisation d'un stage de formation aux techniques de direction à l'intention des cadres supérieurs

Oui

11 fonctionnaires du personnel de l'ONU ont bénéficié d'un programme de préparation des hauts responsables avant l'entrée en fonctions.

2 stages de formation des hauts responsables des missions ont été organisés à l'intention de 46 membres potentiels du personnel des missions (n'appartenant pas à l'ONU) et de 17 fonctionnaires de l'ONU.

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
36 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur des questions de fond multidimensionnelles	58	Rapports du Secrétaire général; leur nombre reste élevé parce qu'il comprend celui des rapports mensuels sur le Darfour et les nouveaux rapports périodiques demandés par le Conseil de sécurité
Lettres du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité	78	
126 notes techniques à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires pour la préparation des communications au Conseil de sécurité	165	Notes techniques
19 consultations avec les pays qui fournissent des contingents	25	Consultations avec les pays fournisseurs de contingents, organisées sous la direction du Département des opérations de maintien de la paix

45 exposés oraux au Conseil de sécurité sur des questions liées au maintien de la paix	41	Exposés oraux demandés/prescrits par le Conseil de sécurité
51 notes d'information sur les opérations de maintien de la paix à l'intention du Conseil de sécurité	51	Notes d'information hebdomadaires présentées au Conseil de sécurité
Information générale et conseils sur des questions relatives au maintien de la paix à l'intention de l'Assemblée générale et de ses organes	Oui	
Conseils sur les questions relatives au maintien de la paix aux missions permanentes des États Membres auprès de l'Organisation, aux organismes des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods, aux organismes internationaux et régionaux qui s'occupent de la gouvernance et de la sécurité et aux organisations non gouvernementales	Oui	

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront rapidement déployées et lancées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Définition de concepts d'opérations intégrés pour les opérations de maintien de la paix qu'il est prévu de créer ou de modifier	1	Planification intégrée d'une opération éventuelle au Darfour, commencée et achevée dans les limites du cadre politique
Évaluations globales ou ciblées en vue de la création ou de la modification d'opérations de maintien de la paix	22	Évaluations globales ou ciblées (pour l'ONUCI, la MONUC, le BINUSIL, la MINUEE, la MINUL, l'ONUB, la MINUS, la MANUA, le BUNUTIL, la MONUG, la MINUK et la MINUSTAH) réalisées à l'issue de 33 missions d'évaluation

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficientes.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils à 16 opérations de maintien de la paix (dont l'ONUST et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) et à la nouvelle mission au Soudan sur des questions stratégiques, politiques et opérationnelles et sur les grandes orientations	Oui	Conseils à 18 missions (16 missions de maintien de la paix et 2 missions politiques spéciales), donnés sous la forme notamment de 2 355 messages chiffrés concernant les orientations à suivre, les aspects politiques et opérationnels et la gestion des crises, et de directives sur les opérations et les procédures

		visant à aider le personnel à s'acquitter de ses fonctions et à faciliter les opérations des missions
Mise sur pied de 9 équipes spéciales ou groupes de travail coordonnés avec des partenaires internes ou externes pour des opérations de maintien de la paix complexes et multidimensionnelles	13	4 groupes de travail hebdomadaires intégrés (MINUL, MONUC, ONUB, ONUCI); groupe de travail intégré sur les bureaux et groupe de travail sur le tribunal spécial (MINUSIL); groupe restreint, équipe spéciale intégrée créée par le Département, groupe de la planification (MINUSTAH); groupe de travail coordonné (MINUEE); groupe de travail, équipe spéciale créée par le Département (MINUS); groupe sur la privatisation (MINUK)
Fonctionnement du Centre de situation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7	Oui	
Publication de résumés quotidiens et de rapports spéciaux sur le fonctionnement des missions et les situations de crise	444	237 rapports quotidiens 120 rapports sur les situations de crise 87 rapports spéciaux

c) Bureau de l'appui aux missions

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
15 exposés sur le soutien logistique et technique aux organes législatifs et missions permanentes des pays qui fournissent des contingents et des forces de police	15	Réunions d'information sur les questions relatives au matériel appartenant aux contingents organisées conjointement par le Service de gestion financière et le Service de la constitution des forces, à l'intention des missions permanentes et des délégations des États Membres
Révision de 25 publications et directives sur le soutien logistique et diffusion auprès des pays qui fournissent des contingents et des forces de police	Non	Produit non exécuté en raison de la réorganisation des priorités de la Division du soutien logistique par suite de l'augmentation massive des activités concernant l'ONUB, la MONUC, la MINUS, la MINUT et le Darfour
41 exposés sur le matériel appartenant aux contingents à l'intention des missions permanentes/délégations des États Membres	Oui	41 réunions d'information sur le matériel appartenant aux contingents à l'intention des États Membres (pour un total de 174 participants)
Traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et des demandes d'indemnisation	Oui	Traitement de 1 329 demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et de 82 demandes

en cas de décès ou d'invalidité (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département des opérations de maintien de la paix) pour 16 opérations de maintien de la paix (dont l'ONUST et l'UNMOGIP, financé au titre du budget ordinaire) et une nouvelle mission au Soudan		d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (pour 17 missions)
Révision du Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents à l'intention des États Membres	Oui	La révision du Manuel de 2002 s'est achevée en décembre 2005.
10 exposés, avant le déploiement sur le terrain, sur le matériel appartenant aux contingents et les mémorandums d'accord à l'intention des pays qui fournissent des contingents en appui aux opérations	13	Réunions d'information sur le matériel appartenant aux contingents et les mémorandums d'accord organisées à l'intention des pays fournisseurs de contingents
4 présentations sur les questions financières et budgétaires à l'intention des États Membres/pays qui fournissent des contingents	Oui	4 exposés à l'intention de l'Union africaine, de l'Union européenne et du Groupe des 77
Programmes d'action relatifs à la régionalisation et/ou aux accords concernant les services communs avec les partenaires de l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'action concernant les locaux/services communs de la MINUS • Accords de partage de services avec des organismes des Nations Unies à la MANUI et à la MANUA

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront rapidement déployées et lancées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Élaboration d'un guide pour faciliter le déploiement des missions complexes	Oui	Le <i>Survey Mission Handbook</i> (Guide des Nations Unies pour les missions d'évaluation des besoins) a été mis à jour en mai 2006; le guide pour le déploiement des missions y figure.
Actualisation du fichier du personnel civil pouvant être déployé rapidement	Non	Dans son rapport intitulé « État de la liste de personnels civils prêts à être déployés rapidement » (A/59/763), le Secrétaire général a détaillé l'expérience acquise dans l'utilisation du fichier. Les moyens de déployer rapidement du personnel sont actuellement réexaminés dans le cadre de la réforme du Service mobile. Une nouvelle formule – création de postes civils permanents pour les opérations de paix – est proposée dans le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Service mobile (A/61/255/Add.1). Si elle était approuvée par

<p>Organisation de 3 cours de formation de prédéploiement à l'intention de 90 membres du personnel au total figurant sur le fichier de déploiement rapide</p>	Non	<p>l'Assemblée générale, de nouvelles procédures seraient mises au point pour déployer rapidement du personnel sur le terrain. On continuera entre-temps d'utiliser le système existant de déploiement temporaire de personnel dans les missions.</p> <p>Aucune formation préalable à un déploiement rapide n'a été organisée car il n'a pas été nécessaire d'appuyer de nouvelles missions pendant l'exercice. Le fichier étant en cours d'examen, les ressources ont été réaffectées pour appuyer la mise au point et l'exécution des 4 programmes de formation préalable à l'intention des nouveaux membres du personnel civil se rendant dans des missions. Le stage de formation au déploiement rapide organisé à l'intention de responsables de l'information en 2003/04 et 2004/05 n'a pas été redemandé par le Département de l'information en 2005/06 mais devrait avoir lieu en 2006/07, pour tenir compte de la relève du personnel et de l'évolution des consignes et directives.</p>
<p>Développement de concepts et de plans de soutien logistique en vue d'éventuelles missions</p>	3	<p>Mise au point de concepts et de plans de soutien logistique en vue d'éventuelles missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification du déploiement de militaires supplémentaires pour la MINUL (avril 2006) • Révision du concept d'appui à la mission de l'ONUCI, en réponse à la dégradation des conditions de sécurité (juin 2006) • Planification de la mission envisagée au Darfour (mars 2006)
<p>Modification de la constitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide et des procédures connexes conformément aux enseignements tirés de l'expérience décrits par le Secrétaire général dans son rapport sur la question (A/59/701)</p>	Oui	<p>La nouvelle composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide a été approuvée par le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix en novembre 2005.</p>
<p>Constitution de modules de déploiement logistique aéroporté pour appuyer le lancement d'une nouvelle mission conformément aux besoins</p>	Oui	<p>La nouvelle composition comprend 2 modules identiques de déploiement logistique aéroporté.</p>

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation d'une conférence des chefs de l'administration	Non	Produit non exécuté en raison de la réorganisation des priorités du Bureau de l'appui aux missions par suite de l'augmentation massive des activités de maintien de la paix
Établissement et actualisation de tableaux normalisés de dotation et d'effectifs	Oui	Révision du Manuel des coûts standard, qui comprend des tableaux pour les coefficients applicables au matériel distribué aux missions de maintien de la paix
Développement de modèles pour les fonctions d'appui en ce qui concerne les effectifs en personnel, l'approvisionnement en matériel, le financement des activités et les cadres de budgétisation axée sur les résultats pour les missions	Non	Une méthode pour l'élaboration de modèles de dotation en personnel des missions a été mise au point; un projet de rapport, comprenant des modèles, n'a pas été achevé avant octobre 2006. Aucune validation n'est nécessaire à ce stade. Produit exécuté bien que non prévu : mise à jour du Manuel des coûts standard en ce qui concerne les fonctions de soutien logistique
Établissement de directives et planification des besoins en soutien logistique pour 16 missions de maintien de la paix (dont l'ONUST et l'UNMOGIP, financé au titre du budget ordinaire), une nouvelle mission au Soudan, 13 missions politiques spéciales et la Base de soutien logistique des Nations Unies	Oui	Dont : <ul style="list-style-type: none"> • Planification d'une mission éventuelle au Darfour • Planification du déploiement de militaires supplémentaires à l'ONUCI • Planification de la liquidation de la MINUSIL • Planification de la mise en place du BINUSIL • Planification du déploiement de militaires supplémentaires à la MINUL • Élaboration, et communication aux missions, de 9 directives concernant la gestion du matériel appartenant à l'ONU • Séminaire sur les réclamations et le contrôle du matériel organisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies en mars 2006 • Stages concernant le matériel appartenant aux contingents et activités concernant le développement de la formation, organisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies en février 2006
Mise à jour des instructions permanentes relatives aux besoins en équipements de sécurité	Non	Des projets de directive pour l'obtention de matériel et de services de sécurité ont été élaborés et leur version définitive sera arrêtée

		en collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité. Les échanges se poursuivent en vue de leur promulgation, qui devrait intervenir d'ici à juin 2007.
Rapports mensuels des chefs de l'administration pour 16 missions et la Base de soutien logistique des Nations Unies	Oui	Rapports mensuels de missions, comprenant des données détaillées sur les mesures de suivi et les réactions
Rapports d'évaluation sur le plan logistique de 8 missions de maintien de la paix, 4 missions politiques spéciales et de la Base de soutien logistique des Nations Unies	Non	4 rapports d'évaluation publiés (MINUS, MINUL, BINUSIL et ONUCI) Produits exécutés bien que non prévus : 11 bulletins/avis adressés à des missions via la base de données sur les questions relatives au matériel appartenant aux contingents
Mise à jour des instructions permanentes relatives aux 47 opérations logistiques	1	Une instruction permanente pour les opérations logistiques a été mise à jour (directives concernant l'entretien des groupes électrogènes). Les autres consignes n'ont pu être actualisées en raison de la réorganisation des priorités du Bureau de l'appui aux missions par suite de l'augmentation massive des activités de maintien de la paix.
Organisation dans les missions de 16 programmes de formation sur la sécurité aérienne	Non	12 missions d'évaluation de la sécurité aérienne ont été organisées dans les missions, au cours desquelles le personnel intéressé a été mis au courant des orientations, consignes et directives les plus récentes concernant la sécurité aérienne. Les programmes de formation n'ont pas eu lieu en raison de la réorganisation des priorités du Bureau de l'appui aux missions par suite de l'augmentation massive des activités de maintien de la paix.
Développement d'une stratégie relative aux Systèmes d'information géographique à l'intention des missions	Non	Le Département n'a pas pu exécuter ce produit en raison des nouvelles priorités concernant l'affectation des ressources qui ont été arrêtées pour faire face à la charge de travail liée à l'augmentation massive des activités de maintien de la paix. La stratégie devrait être mise au point d'ici à la fin de 2008.
Offre de conseils aux missions en ce qui concerne l'application des programmes de génie environnemental	Oui	Une formation pour spécialistes de l'environnement a été organisée à la Base de soutien logistique des Nations Unies en mai 2006.
Offre de conseils aux missions en ce qui concerne la mise en place des systèmes mondiaux de gestion du parc automobile et des pièces de rechange des véhicules	Oui	Des conseils sur la gestion des parcs automobiles et des pièces détachées, la rotation des véhicules et la budgétisation ont été prodigués de manière continue aux missions.

Révision des directives de sécurité routière et élaboration de directives sur la sécurité du travail	Non	Les directives n'ont pas pu être mises au point en raison des nouvelles priorités concernant l'affectation des ressources. Elles devraient l'être d'ici à juin 2007
Offre de conseils aux missions en ce qui concerne la sécurité des services de transport aérien du personnel et des marchandises	Oui	Le Groupe de la sécurité aérienne a : <ul style="list-style-type: none"> • Émis des recommandations à toutes les missions du Département sur les risques associés aux déplacements aériens dans leur zone d'opération; • Fourni constamment un appui, y compris sous forme de diverses recommandations tirées d'une analyse de cas et de rapports reçus des missions.
Étude détaillée sur la gestion des biens dans toutes les missions	Non	Une étude unique portant sur toutes les missions n'a pas été jugée nécessaire. En revanche, les ressources ont été réaffectées à des projets de gestion des biens axés sur la codification, la mise au point de modules Galileo de passation par profits et pertes et de liquidation des avoirs et la création d'un Groupe de coordination de la gestion des biens au Siège de l'Organisation : <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une proposition et d'un projet de mandat concernant le Groupe de coordination de la gestion des biens; • Lancement du projet sur l'intégrité des données à la Base de soutien logistique des Nations Unies; • Établissement des prescriptions applicables aux utilisateurs et participation aux essais des modules Galileo. <p>Les produits énoncés sont des études portant sur les projets de gestion des biens de portée mondiale qui seront exécutés en 2006/07.</p>
Développement d'un plan global de soutien sanitaire aux opérations sur le terrain, et définition et application de normes de qualité pour les services médicaux	Non	La Division du soutien logistique a révisé le <i>United Nations Medical Support Manual</i> (Manuel de soutien sanitaire des Nations Unies), qui prévoit un plan global de soutien sanitaire aux opérations sur le terrain, y compris la définition et l'application de normes de qualité. Cet ouvrage, qui doit encore être approuvé définitivement par la direction, devrait paraître en juin 2007.
Élaboration d'une stratégie de reprise après sinistre pour les missions	Non	Le Département des opérations de maintien de la paix met au point actuellement un dispositif pour sauvegarder une copie de toutes les données des

		missions à la Base de soutien logistique des Nations Unies; au cours de la phase suivante, il travaillera sur la possibilité de créer un réseau pour stocker ces données et interrogera les missions sur leur méthode de stockage interne. Par ailleurs, il collabore avec la Division de l'informatique à l'élaboration d'une méthode commune d'archivage du courrier électronique de l'ONU en vue de son application à l'échelon mondial, les travaux correspondant devant être achevés avant la fin de 2008.
Révision des instructions permanentes sur la sécurité d'Internet à l'intention des missions	Non	Produit non exécuté du fait de la réorganisation des priorités par suite de l'augmentation massive des activités de maintien de la paix. Les instructions permanentes concernant la sécurité d'Internet devraient être révisées avant la fin de 2008.
Gestion des salaires, indemnités, prestations et contrats du personnel sur le terrain de 16 opérations de maintien de la paix (dont l'ONUST et l'UNMOGIP, financé au titre du budget ordinaire), d'une nouvelle mission au Soudan, de 13 missions politiques spéciales et de la Base de soutien logistique des Nations Unies	16	Missions de maintien de la paix
	4	Missions politiques dirigées et appuyées par le Département des opérations de maintien de la paix
	11	Missions politiques dirigées par le Département des affaires politiques et appuyées par le Département des opérations de maintien de la paix
	1	Base de soutien logistique des Nations Unies Le Département des opérations de maintien de la paix a effectué dans le SIG 32 381 opérations administratives, contre 21 865 au cours de l'exercice précédent.
Révision des modèles de dotation en personnel des missions	Oui	Un sous-groupe de travail du Département des opérations de maintien de la paix a été chargé d'examiner la structure des missions et un rapport, portant sur la phase 2 d'une analyse comparative, a été établi au cours de l'exercice. Le but de cette analyse était de mettre au point des modèles de planification concernant l'effectif et la structure des missions pluridimensionnelles. Les points de comparaison ainsi définis pourraient servir de base pour l'estimation des ressources nécessaires aux missions.
Cadre de planification de la relève pour tous les postes de haut niveau dans les missions	Oui	Le cadre de planification de la relève pour les postes de haut niveau est présenté dans le document relatif à la désignation des hauts responsables des missions, qui a été soumis en

		<p>mai 2006 au Comité des politiques relevant du Secrétaire général. Il comprend les attributions du Groupe d'examen des hauts responsables et du Groupe chargé de planifier les successions, qui doivent tous les deux faire des recommandations sur la nomination, la reconduction à leur poste, la relève et la planification de la succession de certains hauts responsables, ainsi que sur les modifications à opérer en cours de mandat.</p>
<p>Formulation d'instructions permanentes en ce qui concerne la planification des ressources humaines</p>	<p>Oui</p>	<p>Des consignes permanentes ont été élaborées sur différents aspects du processus de planification des ressources humaines, y compris la gestion des postes, la gestion des tableaux d'effectifs, le rôle du Service de la gestion du personnel dans l'établissement des projets de budget des missions et la liste des questions concernant les demandes de crédit que le Service doit vérifier.</p>
<p>Profils d'emploi types, fichier de candidats présélectionnés en ligne et listes d'experts pour pourvoir les postes vacants dans les opérations de maintien de la paix</p>	<p>30</p>	<p>Profils d'emploi types mis au point pour soumission au Bureau de la gestion des ressources humaines à la fin de l'exercice</p> <p>Le processus d'établissement de profils d'emploi types, lancé par le Bureau de la gestion des ressources humaines, se poursuit; 30 des 35 profils prévus ont été soumis au Bureau à la fin de l'exercice.</p> <p>Tous les postes vacants sont affichés sur Galaxy, la plupart sous forme générique, et toutes les fonctions de recrutement s'accomplissent dans le cadre du système Nucleus, à partir du fichier accessible en ligne de candidats présélectionnés et de listes d'experts.</p> <p>Le nouveau Groupe Recrutement et communication a été constitué en mai 2006 pour gérer le fichier en ligne et mener des activités de communication.</p>
<p>Actualisation du recueil des compétences du personnel civil sur le terrain</p>	<p>Oui</p>	<p>L'établissement et l'utilisation à titre d'essai du recueil ont été menés à bien en 2005. Des modifications ont été apportées au cours de l'exercice en tenant compte des réactions recueillies pendant l'application du recueil pilote à la MINUSIL en décembre 2004, y compris la normalisation d'éléments de données comme les mots clefs concernant les compétences et la formation.</p>
<p>Développement de cours de formation en ligne sur le code de conduite, l'exploitation</p>	<p>Oui</p>	<p>Des normes de conduite, ainsi qu'une formation en ligne sur la prévention de l'exploitation et des</p>

et les sévices sexuels, la résolution des problèmes rencontrés et les capacités d'expression écrite

abus sexuels, ont été mises au point et sont accessibles par l'Internet pour toutes les missions.

Il a été décidé que les capacités concernant la résolution des problèmes et l'expression écrite ne seraient pas des domaines prioritaires d'apprentissage au cours de l'exercice.

Offre d'orientations et d'un appui aux 16 opérations de maintien de la paix (dont l'ONUST et l'UNMOGIP, financé au titre du budget ordinaire), à la nouvelle mission au Soudan, aux 13 missions politiques spéciales et à la Base de soutien logistique des Nations Unies en ce qui concerne les stratégies de formation

Oui

16 opérations de maintien de la paix, une nouvelle mission au Soudan, 13 missions politiques spéciales et la Base de soutien logistique des Nations Unies ont bénéficié de conseils; un projet de principes et directives concernant la formation a été mis au point au Centre intégré de formation du personnel des missions de la MINURSO en octobre 2005.

Établissement et exploitation d'un fichier des mouvements de personnel

Oui

Le fichier des mouvements de personnel a bien été constitué mais il n'est pas pleinement exploité car le Département des opérations de maintien de la paix ne dispose pas actuellement des arrangements contractuels appropriés, du mécanisme centralisé ou de l'autorité nécessaire pour procéder à des mouvements de personnel. On compte que la mise en application des principes relatifs au roulement des effectifs, énoncés par le Secrétaire général dans ses rapports intitulés « Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale » (A/60/692) et « Réforme du Service mobile : investir pour répondre aux besoins en personnel des opérations de paix des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/61/255/Add.1), favorisera la mobilité organisée du personnel hors Siège du Département.

Offre d'un appui en ligne à tous les membres du personnel sur le terrain en ce qui concerne leurs carrières, grâce notamment à la reconfiguration du site Web sur l'évolution des carrières et à l'organisation de formations pour 500 membres du personnel des missions

Oui

Des services d'appui en ligne destinés à l'ensemble du personnel sur le terrain ont été mis au point et sont accessibles sur iSeek; le site Web sur l'organisation des carrières a été réaménagé.

Une formation concernant l'organisation des carrières a été prodiguée à 577 agents des missions (MINUK : 301, MANUA : 118 ATNUTO : 32 et ONUB : 126).

Organisation d'une table ronde annuelle sur la gestion des carrières avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies

1

La table ronde annuelle a réuni 42 participants à Bonn en décembre 2005.

Établissement d'un fichier de candidats pour les 16 groupes professionnels couvrant l'essentiel des fonctions spécialisées assumées dans les missions de maintien de la paix pour améliorer le processus de recrutement/réaffectation	22	Constitution d'un fichier de groupes professionnels. Les activités de communication ont notamment pris la forme d'annonces sur des sites Web spécialisés (dont Relief Web), et de contacts avec les États Membres et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.
Développement d'un système en ligne mondial de déploiement du personnel sur le terrain	Oui	Un module Voyages et relève du personnel de police et des militaires a été élaboré et appliqué dans le cadre du système Nucleus. Dans sa version Extranet, il est ouvert aux autorités intéressées des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police.
Offre d'un appui en matière de technologies de l'information, y compris au niveau de l'assistance informatique, de la gestion technique et de l'orientation fonctionnelle, à 16 opérations de maintien de la paix, 13 missions politiques spéciales et à la Base de soutien logistique des Nations Unies en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières, et organisation des formations requises en la matière	Oui	Appui fourni à : <ul style="list-style-type: none"> • 27 missions extérieures (y compris des tribunaux) notamment, appui aux systèmes financiers des missions (Sun/Progen – 652 utilisateurs autorisés), mise à niveau des systèmes Sun dans tous les sites et formation de 40 fonctionnaires des finances aux systèmes financiers avancés, y compris les versions les plus récentes • Systèmes de gestion des ressources humaines : SIG (au total, 203 utilisateurs dans 21 missions), Système de gestion du personnel des missions (au total, 353 utilisateurs dans 29 missions), Nucleus (au total, 190 utilisateurs sur le terrain), et version Extranet du module Voyages et relève du personnel de police et des militaires (au total, 62 utilisateurs dans les missions permanentes à New York) • Formation au SIG des utilisateurs de la MINUSTAH et de la MANUI
Gestion des liquidations de missions sur le plan financier	8	Missions en cours de liquidation (MINUGUA, MONUA, BUNUA, MANUTO, MINUSIL, MONUIK, Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires en Iraq, MINUBH)
Publication de rapports d'activité pour 13 fonds d'affectation spéciale	14	Rapports d'activité
Offre d'orientations aux missions pour garantir l'application des règles, pratiques et procédures financières, y compris en ce qui concerne la budgétisation axée sur les résultats	Oui	Avis fournis à 32 missions

Organisation d'une conférence des chefs des services financiers et budgétaires	Oui	Organisation d'une conférence des chefs des services financiers (20 participants) en novembre 2005 et d'un atelier pour les responsables des budgets (34 participants) en avril 2005
Élaboration d'un cours de formation actualisé sur les finances des missions	Non	Ce produit n'a pas été exécuté en raison de la réorganisation des priorités concernant la formation comme suite aux demandes d'ateliers supplémentaires de budgétisation axée sur les résultats formulées par un certain nombre de missions. Il a été décidé de reporter l'élaboration du stage de formation sur les finances des missions après la mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).
Formation de 200 membres du personnel des missions sur les politiques, procédures et systèmes financiers de l'Organisation des Nations Unies	Non	Le produit précédent n'ayant pu être exécuté, cette formation n'a pas été assurée. En revanche, des ateliers ont été organisés pour l'ONUB, l'ONUCI, la MINUS, la MINUK et la Base de soutien logistique des Nations Unies, avec au total 119 participants venus des missions.
Participation à la formation de 25 membres du personnel civil (techniciens, agents d'appui, personnel militaire et forces de police) de la MINUSTAH sur la budgétisation axée sur les résultats	35	Membres des composantes militaire, police et civile (personnel des services fonctionnels et personnel d'appui) ayant bénéficié d'une formation

d) Division militaire

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays fournisseurs de contingents ou de polices seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils aux États Membres, aux organisations régionales et aux entités des Nations Unies sur les aspects militaires des négociations de paix, des accords de paix et des opérations de maintien de la paix, notamment la planification stratégique et opérationnelle, et sur la mise en œuvre des aspects militaires de ces opérations	Oui	Échanges quotidiens avec les conseillers militaires (ou avec les fonctionnaires des missions permanentes chargés des questions de maintien de la paix)
	12	Séances d'information sur des thèmes donnés à l'intention des conseillers militaires et des conseillers pour les questions de police
		Coordination de 648 visites de délégations militaires dans les missions
		Échange d'avis de décès et de lettre de condoléances

		Échange sur les affaires disciplinaires et les affaires traitées par les commissions d'enquête
17 réunions officielles et officieuses à l'intention des pays fournisseurs de contingents	42	22 Réunions officielles ou privées 20 réunions officieuses
Concepts d'opérations pour les composantes militaires de toutes les opérations de maintien de la paix envisagées ou modifiées	14	Concepts d'opérations des composantes militaires modifiés (MINUSTAH, BINUSIL, MINUL (2 + additif), MINURSO, FNUOD, FINUL, ATNUTO, MINUK, MONUG, MONUC (1 + additif) et ONUB)
Participation à 15 séminaires sur l'utilisation de la puissance militaire dans les opérations de maintien de la paix, avec des organisations régionales, des centres d'élaboration des politiques et des groupes de réflexion	22	
5 documents d'orientation ou directives révisées portant sur l'amélioration de la capacité des opérations militaires des Nations Unies, les règles d'engagement, le commandement et le contrôle militaire, les conditions de service du personnel militaire dans les opérations de maintien de la paix et les visites préalables au déploiement	Non	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le premier document, qui est une révision des « Critères de sélection et directives de formation applicables aux observateurs militaires des Nations Unies » devrait être achevé en février 2007 au plus tard. Toutefois, une notice personnelle révisée a été diffusée en vue de recenser les officiers dotés des qualifications et de l'expérience nécessaires, de façon à améliorer la qualité du personnel déployé. 2. La version finale du document sur les règles d'engagement devrait être présentée à l'Équipe de direction de haut niveau, pour approbation (elle devrait être prête avant la fin du mois de février 2007). 3. Les directives opérationnelles sur le commandement et le contrôle militaire ont été communiquées à l'Équipe de direction de haut niveau pour approbation (achèvement prévu avant la fin du mois de mai 2007). 4. Le document sur les conditions de service du personnel militaire dans les opérations de maintien de la paix est achevé. Il constitue une partie de l'Aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/60/696). 5. Le document sur les visites préalables au déploiement a été achevé. Il a été diffusé le 5 octobre 2005 en tant que document du Département des opérations de maintien de la paix par le Secrétaire général adjoint.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
50 séances d'information sur le système de forces et moyens en attente, le fichier du personnel à disposition et la réserve de cadres supérieurs disponibles pour les missions, à l'intention des pays qui fournissent – ou sont susceptibles de fournir – des contingents	62	L'équipe de gestion des arrangements relatifs aux forces en attente a lancé une campagne de diffusion de l'information ayant pour objet de regrouper les renseignements concernant la constitution des forces, le Système de forces et moyens en attente des Nations Unies, le matériel appartenant aux contingents, et l'approvisionnement des opérations de maintien de la paix.
Inspection et évaluation des besoins de formation des militaires auprès des nouveaux pays fournisseurs de contingents	13	MONUC : Bénin MINUS : Pakistan, Zambie, Rwanda, Kenya, Chine, Cambodge, Fédération de Russie FINUL : Chine ONUCI : Jordanie, Bangladesh, Ghana MINURSO : Malaisie
Instructions permanentes pour la mise en place du quartier général d'une force des Nations Unies	Non	Une matrice des instructions permanentes données au Siège a été transmise à un certain nombre de missions. Sur la base de cette matrice, des consignes peuvent alors être établies au niveau du bataillon.
Révision du manuel sur le Système de forces et moyens en attente des Nations Unies applicable aux moyens militaires	Non	Un projet de révision partielle a été élaboré et examiné avec les principaux pays fournisseurs de contingents. La révision finale devrait être achevée en 2007.
Organisation de 7 stages de formation au maintien de la paix et de 15 visites de reconnaissance en matière de formation dans les États Membres et participation à 10 conférences/séminaires internationaux sur le maintien de la paix destinés à renforcer la capacité de déploiement rapide des pays fournisseurs de contingents	10	Stages de formation au maintien de la paix organisés dans des États Membres (au total, 326 participants)
	17	Visites de reconnaissance en matière de formation organisées dans 12 centres de formation au maintien de la paix
	22	Participations à 19 conférences/séminaires internationaux sur le maintien de la paix destinés à renforcer la capacité de déploiement rapide des pays fournisseurs de contingents

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus rationnelles et efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Gestion et administration de tous les déploiements, relèves et rapatriements individuels et collectifs	Oui	Gestion de l'ensemble des relèves et déploiements individuels (3 463). Coordination des relèves de groupe (en moyenne tous les 6 mois) et des déploiements
4 rapports d'évaluation de la composante militaire et de la composante police civile des missions de maintien de la paix	4	Évaluation de la MONUC et de la MONUG Évaluation de la composante militaire de l'ONUB et de la MINUS
Mise à jour des directives relatives aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires pour toutes les opérations de maintien de la paix	Non	Un projet est prêt. Dans la mesure où des directives auront une incidence sur la préparation et l'équipement des contingents, elles seront arrêtées à l'issue des discussions avec les pays fournisseurs de contingents. La version finale devrait être achevée en 2006/07
Réaménagement des structures de coordination civiles et militaires dans 6 opérations de maintien de la paix à la suite de visites sur le terrain	Non	Des enseignements ont été tirés des rapports faits par les commandants des forces à la fin de leur mission. Les commandants des forces sur le point de rejoindre leur poste reçoivent les informations utiles lors de séances d'information organisées à New York (en coordination, si nécessaire, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 7 séances d'information) ainsi qu'au cours de la planification des nouvelles missions. Au lieu des visites menées sur le terrain, on a notamment communiqué aux chefs des composantes militaires sur le point de prendre leurs fonctions les directives à l'intention des missions intégrées approuvées par le Secrétaire général et les directives sur la coordination civile et militaire approuvées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui ont pour objet de renforcer la coordination avec les organismes d'aide humanitaire et d'aide au développement dans la zone de la mission.
12 séances d'orientation et d'information préalables au déploiement et postérieures à l'affectation, à l'intention des officiers supérieurs	24	
Révision des directives à l'intention du commandant de la force pour 8 missions en cours	1	Des directives révisées ont été publiées pour le BINUSIL et pour la forces de l'Union européenne.

		Aucune transformation importante du mandat des autres missions n'imposait de réviser les directives à l'intention de leur commandant. Les modifications ont toutefois été opérées en tant que de besoin.
Élaboration et application de directives normalisées relatives à la formation initiale aux missions destinées aux militaires, à la police civile et au personnel civil et à la formation à l'instauration d'une paix durable	3	1 conférence sur la coopération intermissions et 2 stages de formation de formateurs pour la Cellule intégrée de formation du personnel de la mission, concernant l'application des directives normalisées relatives à la formation initiale aux missions ont été organisés à l'intention des militaires, de la police civile et du personnel civil. 64 personnes y ont participé.
	3	Modules (« État de droit », « Appui aux systèmes pénitentiaires » et « Justice transitionnelle et réconciliation nationale ») élaborés pour la série de modules de formation générique et la série de modules de formation standard pour les spécialistes
Organisation de 3 séminaires approfondis sur les modules de formation standard de niveau 2 et 3 à l'intention des centres nationaux de formation au maintien de la paix	4	Séminaires sur l'application des modules de formation standard à l'intention des spécialistes et des hauts responsables des missions organisés dans 4 États Membres, regroupant au total 131 participants. Participation de 3 fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix à un cours d'évaluation du PNUD
Participation à 4 exercices militaires régionaux de maintien de la paix	5	Participation à des exercices militaires régionaux de maintien de la paix organisés dans 5 États Membres
Mise au point d'une méthode d'évaluation des effets de la formation offerte grâce aux modules normalisés sur le comportement professionnel du personnel de maintien de la paix	Oui	Une méthode d'évaluation des effets sur le comportement professionnel du personnel de maintien de la paix de l'application des modules de formation standard a été élaborée.
Révision, traduction, publication et distribution de 24 manuels de formation au maintien de la paix (révision du Manuel de soutien sanitaire, du manuel pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants dans le contexte du maintien de la paix et du manuel destiné à la police civile des Nations Unies; traduction des modules de formation normalisés de niveau 1 et 2 et du manuel à l'intention des observateurs militaires des Nations Unies	24	Toutes les publications prévues ont été distribuées aux États membres et aux missions de maintien de la paix. En outre, les modules de formation standard ont été révisés et diffusés. Les contenus des examens d'aptitude linguistique (anglais et français) ont été élaborés et distribués. Les modules de formation générique et le Manuel de la police civile des Nations Unies sont en cours d'impression et leur version papier sera distribuée.

Organisation de 4 stages de formation/séminaires sur le maintien de la paix à l'intention des pays fournisseurs de personnel de police	4	Stages de formation/séminaires sur le maintien de la paix à l'intention des pays fournisseurs de personnel de police menés dans 4 États Membres, avec au total 104 participants
Parrainage de 80 participants de pays émergents à des stages de formation au maintien de la paix	90	Participants parrainés venant de 28 pays émergents fournisseurs de contingents et de forces de police et ayant suivi 24 stages de formation au maintien de la paix, organisés par 11 centres nationaux de formation au maintien de la paix

e) Division de la police civile

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays fournisseurs de contingents ou de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils à l'intention des États Membres et des organes délibérants sur les politiques et procédures relatives à la police civile	32 14	Visites aux pays fournisseurs de police Exposés destinés au Conseil de sécurité et aux pays fournisseurs de forces de police sur les aspects des opérations de maintien de la paix concernant la police Formation préalable au déploiement du personnel de police fourni par 25 États Membres
Conseils à l'intention des parties à un conflit sur les questions relatives à la police civile lors des pourparlers de paix	Oui	Participation aux pourparlers d'Abuja sur l'Accord de paix global pour le Soudan et fourniture de conseils sur les activités de police
Concepts d'opérations pour les composantes police civile des nouvelles missions ou des missions existantes auxquelles des modifications ont été apportées	6	Les concepts d'opérations de la police des Nations Unies ont été révisés pour 4 missions de maintien de la paix (MINUSTAH, MINUS, ONUB (changement du mandat) et une mission potentielle) et 2 missions politiques spéciales (BUNUTIL et BINUSIL).
Distribution à tous les États Membres des directives révisées s'appliquant à la sélection	Oui	Les directives applicables à la sélection des membres de la police des Nations Unies ont été mises à jour et distribuées aux pays fournisseurs de forces de police.

Distribution à tous les États Membres participant à la MINUK, la MINUEE, la MONUG, la MINUSTAH, l'ONUCI, l'ONUB, l'UNFICYP, la MONUC et la mission au Soudan des directives révisées et s'appliquant au déploiement des composantes de police civile	13	Directives génériques à l'intention des membres de la police des Nations Unies en poste dans les bureaux et missions suivantes : BUNUA, UNFICYP, BINUSIL, BUNUTIL, MINUL, MONUC, MINURSO, MINUK, MONUG, MINUS, MINUSTAH, ONUCI, et ONUB. Ces directives ont été distribuées aux États Membres qui fournissent des forces de police.
	3	Directives pour les unités de police constituées (MONUC, ONUCI et MINUSTAH) distribuées aux États Membres
4 visites dans des pays fournissant des éléments de police civile en vue de dispenser des conseils sur la planification des opérations et la formation des unités de police constituées et des membres de la police civile	6	Visites dans des pays fournissant des éléments de police civile (Cameroun, Sénégal, El Salvador, Égypte, Nigéria, Portugal) en vue de dispenser des conseils sur la planification des opérations et la formation des membres de la police civile et des unités de police constituées
Participation à 7 séminaires consacrés aux aspects liés aux composantes de police civile dans les opérations de maintien de la paix, avec des États Membres, des organisations régionales et des instituts de recherche	10	Participation à 2 séminaires, 3 conférences et 5 ateliers sur des aspects liés aux membres de la police civile et des unités de police constituées, coordonnés et organisés conjointement avec le Centre d'excellence pour les unités de police de stabilité (3) et le United States Institute of Peace (2), la Force européenne de gendarmerie (1), l'Union africaine (2), le Centre Pearson pour le maintien de la paix (2), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Union européenne
Organisation de 3 programmes d'orientation/formation sur les besoins en matière de maintien de la paix, à l'intention des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur des États Membres	5	Programmes d'orientation/formation au maintien de la paix organisés à l'intention de hauts fonctionnaires de police (réunion avec le groupe consultatif sur les questions militaires et sur les questions de police à New York, cours d'orientation à l'intention des hauts responsables des missions à Brindisi)
		Formation aux exercices sur carte (Kenya)

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions d'information sur le déploiement rapide des unités de police civile et des unités de police constituées à l'intention des États Membres	2	Réunions avec les États fournisseurs de police sur le déploiement rapide des forces de police des Nations Unies et des unités de police constituées
Visites préalables au déploiement en vue de dispenser des conseils sur les besoins en matière de police civile et sur les capacités et ressources nécessaires	5	Visites dans les pays fournisseurs d'effectifs de police (Bangladesh, Jordanie, Nigéria, Norvège et El Salvador) pour dispenser des conseils sur les besoins en matière de police civile et sur les capacités et ressources nécessaires
Appui et aide à la formation à l'intention des États Membres, notamment grâce à l'organisation de programmes de formation, la définition de directives et la fourniture de supports en la matière	3	Conférence/séminaires organisés pour fournir une aide à la formation aux pays fournisseurs d'effectifs de police. Coordination de la formation avec le Service intégré de formation pour appuyer et aider les États Membres et organisation de programmes de formation, définition de directives et fourniture de supports pédagogiques

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus rationnelles et efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Recrutement et gestion de la relève, du rapatriement et de la prolongation des affectations de 5 500 agents de police	7 500	Membres de la police des Nations Unies et des unités de police constituées ayant fait l'objet d'un recrutement, d'une relève ou d'activités de gestion
Conseils aux missions en vue de la création de services de polices locaux et du renforcement des capacités de la police locale	Oui	Des directives et des conseils relatifs à la réforme locale de la police ont été dispensés à 13 missions. Des directives sur le recensement et l'identification de fonctionnaires de la police ont été entérinées par l'Équipe de direction du Département des opérations de maintien de la paix. Un atelier a été organisé au Kenya afin d'examiner le concept d'opérations de missions [MINUS, Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS)].

Missions opérationnelles des fonctionnaires responsables au siège de la MINUL, la MINUK, la MONUC, l'UNFICYP, la MONUG, l'ONUCI, la MINUSTAH, l'ONUB et la Mission au Soudan	25	Visites d'officiers traitants et de fonctionnaires du Bureau du Conseiller de police civile dans les missions (MONUG, MINUS, MINUSTAH, MINUK, MINURSO, MONUG, BUNUTIL, MONUC, ONUCI, MINUL et ONUB) (La visite à l'UNFICYP n'a pu avoir lieu faute de moyens et de temps.)
Organisation d'une conférence des commissaires de police sur les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales en matière de police civile dans les missions de maintien de la paix	Oui	Une conférence des chefs de la police civile s'est tenue les 29 et 30 juin 2006 à Brindisi (Italie), qui a tiré les enseignements de l'expérience (réforme et restructuration des forces de police locales, intégration des femmes, formation du personnel).
Réunions d'orientation préalable au déploiement et d'information postérieure à l'affectation, à l'intention des chefs de la police civile de la MINUL, de la MINUK, de la MONUC, de l'UNFICYP, de la MONUG, de l'ONUCI, de la MINUSTAH, de l'ONUB et de la mission au Soudan	Oui	Des responsables de la police des Nations Unies ont été invités au Siège de l'ONU, à New York, pour participer à des réunions d'orientation et d'information. Des officiers supérieurs de police ont participé à des cours de formation à l'intention des hauts responsables des missions (UNFICYP, BINUSIL, et MONUG) ainsi qu'au séminaire organisé à l'intention des unités de police constituée (MINUSTAH, MINUL, ONUCI, MONUC, MONUIK).
Directives relatives au programme de formation continue aux fonctions de police dans les missions de maintien de la paix	Non	Les directives relatives aux programmes de formation continue aux fonctions de police dans les opérations de maintien de la paix sont en cours d'élaboration (leur achèvement est prévu en 2007).
Directives relatives à l'évaluation de l'efficacité des composantes de police dans les missions	Oui	Des instructions permanentes sur l'assurance qualité ont été élaborées à l'intention de la composante police des Nations Unies des opérations sur le terrain.
Révision des directives à l'intention des commissaires de police de la MINUL, la MINUK, la MONUC, l'UNFICYP, la MONUG, l'ONUCI, la MINUSTAH, l'ONUB et la mission au Soudan	Oui	Les directives à l'intention des chefs de la police des Nations Unies ont été révisées pour 13 missions de maintien de la paix et 2 missions politiques spéciales.
Guide pour l'évaluation des capacités des services de police locaux	Non	Le guide pour l'évaluation des capacités des services de police locaux est en cours d'élaboration et devrait être achevé à la fin de l'année 2007.

30 visites dans les pays qui fournissent du personnel de police en vue de dispenser des conseils sur la sélection des policiers et leur formation avant le déploiement	30	Visites de l'Équipe d'aide à la sélection du personnel de police civile d'aide à la police et des unités de police constituées (évaluation de 5 054 policiers)
10 rapports à l'intention des pays qui fournissent du personnel de police, assortis de recommandations visant à améliorer la sélection, le recrutement et la formation préalable au déploiement du personnel de la police civile	25	Rapports remis, au cours de 25 missions, aux pays qui fournissent du personnel de police. Ces rapports sont assortis de recommandations visant à améliorer la capacité de sélection, de recrutement et de formation préalable au déploiement des pays.

f) Service de la lutte antimines

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents et des forces de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
10 séances d'information à l'intention de 25 États Membres et 10 séances d'information individuelles à l'intention d'États Membres sur la lutte contre les mines et les restes explosifs de guerre	Oui	5 séances d'information à l'intention du Groupe d'appui à la lutte antimines 5 réunions avec les pays fournisseurs de contingents 24 séances d'information à l'intention d'un État Membre
Présentations – nouvelles ou reprise de présentations précédentes – dans 4 forums internationaux sur la lutte contre les mines et les restes explosifs de guerre	4	Communications : • Sixième réunion des États parties à la Convention d'Ottawa (28 novembre-2 décembre 2005) • Réunion intersessions des États parties à la Convention d'Ottawa (8-12 mai 2006) • 2 réunions du Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (20 novembre 2005 et 20 mars 2006)
Établissement, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, du rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée générale consacré à la lutte antimines	Non	Le rapport n'était pas requis en 2005/06. L'Assemblée générale, ayant décidé que le débat sur la lutte antimines aurait lieu tous les deux ans, l'a demandé pour 2007, dans sa résolution 60/97.

Rapport annuel sur les activités du Service de la lutte antimines, y compris sur les programmes financés en partie au moyen de quotes-parts	Oui	Le rapport a été distribué aux États Membres finançant la lutte antimines et aux gouvernements des États concernés.
Évaluation du risque causé par les mines et les restes explosifs de guerre dans deux théâtres potentiels d'opérations de maintien de la paix	3	Évaluations menées au Népal, au Darfour et en Somalie
Établissement ou mise à jour, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, de plans d'urgence en vue d'opérations potentielles de maintien de la paix	3	Plans d'urgence établis pour le Népal, le Darfour et la Somalie
Mise à jour du site Internet sur la lutte antimines qui accueille 40 000 sessions d'utilisateurs par mois. On trouvera sur le site des rapports sur la lutte antimines, des documents d'information publics et des données opérationnelles provenant de 5 programmes de lutte antimines dans des zones d'opérations de maintien de la paix	Oui	La mise à jour du site Internet est achevée. Le site accueille en moyenne 80 000 sessions d'utilisateurs par mois.
Prestation de conseils sur l'application de la politique des Nations Unies pour la lutte antimines et lignes directrices sur la stricte observation des normes internationales de l'action antimines à l'intention des pays qui fournissent des contingents et mettent des ressources à la disposition des opérations de maintien de la paix pour la lutte antimines	Oui	Des discussions ont eu lieu avec des militaires représentant l'Égypte, le Bangladesh, le Cambodge, le Kenya, le Pakistan et la Chine préalablement au déploiement du personnel de déminage venant appuyer les opérations de maintien de la paix au Soudan et au Liban. Des missions d'habilitation ont également été entreprises dans tous ces pays.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront rapidement déployées et lancées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Identification et établissement d'une liste succincte de partenaires d'exécution pour la mise en place d'une capacité d'intervention rapide antimines et mise au courant des partenaires participants au Cadre des Nations Unies pour la planification de la lutte antimines et l'intervention rapide (plan d'intervention rapide)	Oui	Un exercice d'application du plan d'intervention rapide a été mené à bien avec les partenaires d'exécution en Suède en juin 2006. 8 partenaires potentiels ont été présélectionnés.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestations de conseils et approbation des plans de travail pour les programmes de lutte antimines de la MONUC, de l'ONUB, de la mission au Soudan, de la FINUL et de la MINUEE	5	Plans de travail annuel pour les programmes de lutte antimines établis et approuvés par la direction des missions (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE)
Évaluations et recommandations semestrielles concernant l'efficacité des programmes de lutte antimines de la MONUC, de l'ONUB, de la Mission au Soudan, de la FINUL et de la MINUEE, y compris une mission technique annuelle et un examen annuel des mémorandums d'accord conclus avec les pays fournissant à la fois des contingents et des ressources pour la lutte antimines	5	Missions techniques auprès des missions suivantes : MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE. L'examen des projets de mémorandum d'accord avec les pays fournisseurs de contingents a été effectué et les propositions de modifications ont été formulées.
Élaboration d'une directive du Département des opérations de maintien de la paix sur les moyens militaires de lutte antimines en vue de l'intégration des moyens militaires de lutte antimines dans les opérations de maintien de la paix	Oui	Une directive sur les moyens de la lutte antimines a été intégrée dans le document d'orientation du Département des opérations de maintien de la paix sur le commandement et le contrôle adopté en 2005/06.
Incorporation dans le portefeuille de projets de l'ONU sur la lutte antimines de propositions de projets en vue d'activités antimines dans le cadre de la MONUC, de l'ONUB, de la mission au Soudan, de la FINUL et de la MINUEE	5	Projets incorporés dans le portefeuille de projets d'activités antimines 2005/06 (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE)
Examen annuel des pratiques optimales et des enseignements tirés, établissement de plans de mise en œuvre spécifiques pour chaque mission	Non	L'examen annuel des pratiques optimales a été effectué. Les plans de mise en œuvre propres pour chaque mission n'ont pu être achevés du fait de l'établissement de nouvelles priorités concernant les ressources humaines. Ils devraient être achevés le 31 janvier 2007 au plus tard.
Séances d'information sur la gestion de la sécurité en présence de mines antipersonnel, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, dans 3 zones de mission, y compris prestation de conseils pour la production de matériel de formation et de sensibilisation	3	Séances d'information sur la gestion de la sécurité en présence de mines antipersonnel tenues à la MINUS, à la MINUEE et à la MONUC

B. Cabinet du Secrétaire général

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions sur le maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils pour 85 rapports sur des questions relatives au maintien de la paix	Oui	Conseils appropriés fournis en temps opportun pour tous les rapports (66) soumis au Cabinet du Secrétaire général sur des questions relatives au maintien de la paix. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ayant demandé moins de rapports, le nombre de produits est inférieur aux prévisions.
Prestation de conseils pour la préparation de 1 030 notes ou interventions, y compris pour des présentations du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le maintien de la paix et pour des conférences de presse	581	Toutes les notes prévues et 12 communications sur des questions relatives au maintien de la paix présentées par des départements au Conseil de sécurité ont été révisées, ont fait l'objet d'avis appropriés et ont été traitées en temps opportun. Les nouveaux arrangements prévoyant de regrouper les notes de synthèse à l'intention du Secrétaire général expliquent le nombre inférieur aux prévisions.
Prestation de conseils pour la rédaction de 420 lettres du Secrétaire général formulant des lignes directrices à l'intention des États Membres sur le maintien de la paix	400	Conseils appropriés fournis en temps opportun pour la rédaction de 400 lettres (100 %) du Secrétaire général formulant des lignes directrices à l'intention des États

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Communication d'observations et de conseils aux missions de maintien de la paix et au Département des opérations de maintien de la paix sur les rapports de mission du Secrétaire général	Oui	Observations et conseils à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix et des missions communiqués dans un délai moyen de 2,25 jours ouvrables à compter de la soumission des rapports de mission au Cabinet du Secrétaire général. Celui-ci a reçu et commenté 66 rapports du Département.

C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement de 150 affaires	Oui	Les 220 affaires soumises ont été examinées et classées.
Prestation de conseils au personnel civil des missions sur la prévention des différends		Le Bureau a fourni des avis et conseils en vue de règlements amiables sur toute une série de questions pluridisciplinaires et complexes liées à l'emploi soulevées par le personnel de maintien de la paix. Notamment, des éléments d'information sur le rôle du Bureau ont été incorporés dans le programme d'initiation des nouveaux arrivants et des visites ont été organisées dans trois missions (MINUSIL/ BINUSIL, MINUL et FINUL) et à la BSLB afin d'offrir aux fonctionnaires intéressés un cadre indépendant, impartial et neutre pour l'examen des problèmes concernant leur emploi.

D. Bureau des services de contrôle interne

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapport sur l'examen des opérations et l'évaluation des risques de la composante militaire dans les opérations de maintien de la paix	Oui	A/60/596
Rapport d'évaluation sur le rôle de la composante militaire dans la promotion des objectifs humanitaires et interaction/ collaboration avec les composantes des missions	Oui	A/60/588
Rapport d'évaluation sur la manœuvrabilité intermissions et la coordination des ressources et des moyens militaires à l'intérieur d'un théâtre d'opérations régional des Nations Unies	Non	Ce produit n'a pu être exécuté faute de ressources suffisantes. De plus, il a été décidé de mettre à contribution l'unique expert militaire pour la réalisation de l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix.

Missions de conseil en gestion du changement pour le Département des opérations de maintien de la paix et les opérations de maintien de la paix	Oui	Étude approfondie des pratiques optimales, y compris examen théorique et visites sur place pour la définition de valeurs repères
60 rapports d'enquête et 20 dossiers transmis aux responsables de programme pour avis et suite à donner avant l'ouverture d'une enquête, suite à l'examen de 430 affaires	46 122	Rapports d'enquête Dossiers sur des fautes relevant des catégories I et II, transmis aux responsables de programme intéressés pour avis et suite à donner avant l'ouverture d'une enquête (suite à l'examen de 611 affaires)
10 rapports consultatifs d'enquête soumis à la direction du Département des opérations de maintien de la paix	9	Rapports et services consultatifs à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix
Rapport annuel soumis à l'Assemblée générale sur les résultats d'audit et mise en application de recommandations cruciales	Oui	Rapport du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1 ^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/61/264 (Part I)/Add.1)
Rapports d'audit expressément demandés par l'Assemblée générale	Oui	Rapport sur l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/296 (A/60/717)
Présentation à la Cinquième Commission par les auditeurs résidents de conclusions clés concernant les missions	Non	Produit non exécuté parce que les ressources des auditeurs résidents ont été utilisées pour l'audit de gestion approfondi du Département des opérations de maintien de la paix réalisé conformément à la résolution 59/296 Cela étant, le Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne a fait un exposé détaillé à la Cinquième Commission le 17 février 2006 sur les résultats de l'audit de gestion approfondi, qui comprenait d'importantes constatations établies par des auditeurs résidents dans les missions de maintien de la paix.
Publication de 11 rapports d'audit par les auditeurs du Siège de l'ONU, y compris 3 audits horizontaux de questions systémiques et multisectorielles	18	Rapports d'audit, y compris 9 audits horizontaux de questions systémiques et multisectorielles. Le nombre est supérieur aux prévisions parce que 7 rapports d'audit détaillés ont été publiés dans le cadre de l'audit de gestion approfondi.
Établissement de 95 rapports d'audit par les auditeurs résidents affectés aux missions de maintien de la paix	57	Le nombre est inférieur aux prévisions pour les raisons suivantes : a) 9 auditeurs résidents ont dû être affectés temporairement au Siège de l'Organisation pour contribuer à l'audit de gestion approfondi du Département demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/296; b) aucun rapport d'audit définitif n'a été établi à la MINUS au cours du premier semestre 2006 en raison des obstacles auxquels les auditeurs

		résidents se sont heurtés dans leurs travaux; et c) la version définitive de 3 rapports n'a pu être établie parce qu'on attendait encore les observations des missions sur les projets de rapport.
Réalisation par les auditeurs résidents affectés aux missions de maintien de la paix de 8 évaluations des risques	9	Évaluation des risques effectuée à la MONUC, à la MINUSIL, à la MINUEE, à la MINUK, à la MINUL, à l'ONUB, à l'ONUCI, à la MINUSTAH et à la MINUS
Organisation de la conférence annuelle des auditeurs résidents	Oui	Tous les auditeurs résidents principaux ont participé à la conférence annuelle tenue au Siège de l'ONU.

E. Bureau des affaires juridiques

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui et assistance juridiques : des avis et conseils juridiques sont fournis régulièrement, en fonction des besoins, à l'ensemble des missions de maintien de la paix et des services d'appui (Département des opérations de maintien de la paix et Service des achats), concernant :		
• Les aspects réglementaires des missions de maintien de la paix, notamment les questions de gouvernance et les conditions d'application des règles et directives de l'Organisation (50 produits)	58	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les accords institutionnels et opérationnels concernant les missions de maintien de la paix (accords sur le statut des forces, accords sur le statut des missions et autres accords analogues, par exemple, et questions d'ordre général touchant le droit international public et les règles d'engagement) (100 produits)	208	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les aspects commerciaux des missions de maintien de la paix (195 produits)	497	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les litiges survenant dans le cadre de missions de maintien de la paix, y compris l'arbitrage ou le règlement de contentieux et la représentation devant le Tribunal administratif des Nations Unies dans le cadre d'affaires sur lesquelles il doit statuer (25 produits)	36	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.

• Les questions financières liées aux missions de maintien de la paix (15 produits)	42	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les questions relatives au maintien des privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies et de ses représentants en poste dans les opérations de maintien de la paix (50 produits)	83	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les questions relatives au personnel et à l'interprétation et à l'application du Règlement et du Statut du personnel (75 produits)	129	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.
• Les aspects juridiques de la sécurité dans le cadre des missions (20 produits)	47	Le Bureau des affaires juridiques a été saisi d'un nombre de demandes plus important que prévu.

F. Département de l'information

Réalisation escomptée 2 : Déploiement rapide et mise en place d'opérations de maintien de la paix conformément aux missions définies par le Conseil de sécurité

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation d'un cours de formation spécialisée d'une semaine à l'intention du personnel chargé de l'information dans les missions et au Siège et susceptible de faire l'objet d'une mesure de déploiement rapide	1	Le Département de l'information et le Département des opérations de maintien de la paix ont coparrainé la réunion des responsables de l'information qui s'est tenue au Siège de l'ONU en avril 2006 et a réuni des représentants de 20 missions (14 missions de maintien de la paix et 6 missions politiques spéciales) ainsi qu'un grand nombre de fonctionnaires du Siège.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Des orientations et un appui stratégiques sont fournis depuis le Siège ou sur place à 9 missions (MINUEE, MINUK, MINUL, MINUSIL, MINUSTAH, MINUS, MONUC, ONUB et ONUCI) pour la conception et la mise en œuvre de stratégies d'information.	Oui	Avis et appui à 9 missions Visites sur place (MONUC, ONUCI, MINUSTAH et MINUS) pour aider à formuler et à appliquer des stratégies d'information
Conseils proposés à 5 missions sur les questions relatives à l'information (FINUL, FNUOD, MINURSO, MONUG et UNFICYP)	Oui	Conseils sur des questions d'information fournis à la MINURSO, à l'UNFICYP, à la FINUL et à la MONUG

Actualisation et administration de sept pages Web pour chacune des 12 missions suivantes : FINUL, FNUOD, MINUEE, MINUL, MINURSO, MINUSIL, MINUSTAH, MONUC, MONUG, ONUB, ONUCI et UNFICYP	13	Mise à jour et maintenance des pages Web de 13 missions (MINURSO, MINUSTAH, MONUC, ONUB, MINUSIL, FNUOD, UNFICYP, FINUL, MINUEE, MINUL, MONUG et MINUS) Préparation technique et affichage de la documentation reçue de 7 opérations de maintien de la paix (MONUC, ONUB, ONUCI, MINUSIL, MINUEE, MINUL et MINUS) Mise au point, maintenance ou développement d'autres parties des sites Web de mission administrées par le Département de l'information. Collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix pour mettre au point ou améliorer les parties administrées par celui-ci
--	----	---

G. Département de la gestion

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des éléments de police peuvent prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Services d'appui fonctionnel et services techniques de secrétariat assurés lors de 65 réunions officielles et officieuses de la Cinquième Commission consacrées au maintien de la paix, notamment des avis portant sur les procédures, 20 projets de résolution et 15 rapports de la Commission soumis pour adoption à l'Assemblée générale	76 24 30	Réunions officielles et officieuses de la Cinquième Commission, pour lesquelles des avis sur les procédures ont été donnés. En outre, des consultations informelles ont eu lieu, pour lesquelles des services d'appui ont été assurés. Projets de résolution Rapports de la Cinquième Commission adoptés par l'Assemblée générale
Élaboration de notes sur le programme de travail et l'état d'avancement de la documentation, ainsi que de 20 notes de procédure sur les questions relatives au maintien de la paix, à l'intention des présidents de séance de la Cinquième Commission	Oui 19	Programme de travail mis à jour régulièrement Notes de procédures préparées
Administration et mise à jour du site Web de la Cinquième Commission consacré au maintien de la paix	Oui	Site Web mis à jour régulièrement

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de manière plus efficace et plus rationnelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
220 fonctionnaires bénéficient de services de conseil et de représentation.	252	Fonctionnaires, dont 51 relevant des opérations de maintien de la paix, ayant bénéficié de services de conseil
Présentation à différents organismes de recours (Comités paritaires de recours et comités paritaires de discipline) d'appels interjetés par le personnel	84	Pour des affaires soumises au Comité paritaire de recours (3 présentations ou plus par affaire)
	34	Pour des affaires soumises aux comités de discipline (2 présentations au moins par affaire)
	18	Pour des affaires soumises au Tribunal administratif (2 présentations au moins par affaire)
	20	Pour des affaires relevant d'autres procédures officielles (jurys de révision, Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès, Bureau de la gestion des ressources humaines pour les plaintes pour harcèlement sexuel et Comité permanent de la Caisse commune des pensions)
Rédaction de 65 rapports sur des appels interjetés par des fonctionnaires en poste ou d'anciens fonctionnaires au Siège ou dans les missions de maintien de la paix	40	La priorité a été donnée au règlement des affaires dont le Comité paritaire de discipline était saisi concernant des fonctionnaires en exercice ou d'anciens fonctionnaires en poste au Siège ou dans les missions de maintien de la paix, au détriment de la rédaction des rapports sur les appels interjetés.
Rédaction de 12 rapports sur des demandes de suspension de décisions	24	Nombre plus élevé que prévu en raison de l'augmentation des demandes
Rédaction de 6 rapports du Comité paritaire de discipline sur des questions disciplinaires soumises par le Bureau de la gestion des ressources humaines ou sur des demandes de révision de mesures de révocation	17	Nombre plus élevé que prévu en raison de l'augmentation du nombre d'affaires soumises relevant du Comité paritaire de discipline
Décisions relatives à des rapports établis par les comités paritaires de recours et les comités paritaires de discipline et à d'autres questions disciplinaires concernant le personnel des missions	27	Décisions rendues au nom du Secrétaire général sur les recommandations faites par les comités paritaires de recours (12 décisions) et par les comités paritaires de discipline (5 décisions), et sur d'autres questions de discipline (10)
Suivi de l'application des décisions du Secrétaire général relatives aux recours et aux affaires disciplinaires	Oui	L'application de 17 décisions du Secrétaire général relatives à des recours et à des affaires disciplinaires concernant le personnel de maintien de la paix a été suivie.

Suivi de l'application des jugements du Tribunal administratif des Nations Unies concernant le personnel des missions	Oui	L'application de 5 jugements du Tribunal administratif des Nations Unies concernant le personnel du Département des opérations de maintien de la paix et des missions a été suivie.
Mise à jour des fichiers électroniques de la sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies	41	Nouveaux arrêts ajoutés à la base de données contenant une sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des éléments de police sont mieux à même de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Service des contributions		
Informations et avis adressés au Secrétaire général, à l'Assemblée générale et aux États Membres au sujet des contributions	Oui	L'état des contributions non acquittées des différents États Membres et d'autres informations pertinentes ont été communiqués.
Rapports mensuels détaillés sur l'état des contributions	12	
Récapitulatifs mensuels non officiels des contributions mises en recouvrement non acquittées	12	
Récapitulatifs bimensuels non officiels de l'état des contributions	24	
Division du financement des opérations de maintien de la paix		
27 rapports sur l'exécution du budget et les prévisions budgétaires, pour 14 missions en cours	30	Rapports pour 13 missions en cours Le nombre plus élevé que prévu est dû aux rapports supplémentaires établis pour l'ONUCI, la MONUC, la MINUSTAH et la MINUS en raison de la modification de leurs mandats.
1 rapport sur la situation financière actualisée de 20 missions terminées	5	Rapports : 1 sur la situation financière actualisée des missions terminées, 1 sur l'exécution finale du budget de la MONUIK, 1 sur l'exécution du budget de la MINUSIL et 2 sur la MANUTO
8 rapports ou notes sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix, y compris le compte d'appui et la Base de soutien logistique	11	Rapports et notes

Division de la comptabilité

3 états financiers consolidés et 40 états financiers individuels accompagnés de 19 tableaux, résultant du traitement de quelque 350 000 opérations comptables et de la consolidation, après examen et analyse, des comptes tenus hors Siège	3	États financiers consolidés,
	40	États financiers individuels et
	19	Tableaux ont été préparés, résultant du traitement de 351 000 opérations comptables.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont gérées de manière plus efficace et plus rationnelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Trésorerie		
Rapports sur les placements et la gestion de la trésorerie des missions de maintien de la paix (250 rapports quotidiens, 12 rapports mensuels et 2 rapports semestriels)	250	Rapports quotidiens
	12	Rapports mensuels
	2	Rapports semestriels
2 700 virements électroniques, 500 achats de devises et 2 100 dénouements d'opérations de placement réalisés pour le compte des missions de maintien de la paix	3 569	Virements électroniques
	2 703	Dénouements d'opérations de placement
	383	Achats de devises. Le lancement du pool des placements en euros a réduit les besoins d'achats d'euros et donc également les achats de devises.
Règlement de 50 000 paiements pour le compte des missions de maintien de la paix	56 791	Traitements versés. Le logiciel SWIFT de gestion des décaissements du Siège a grandement facilité le versement des traitements du personnel de la FINUL pendant la crise
Mise en service d'un système de gestion de la trésorerie destiné à faciliter le traitement des paiements transfrontières pour les missions de maintien de la paix, les pays qui fournissent des contingents et les États Membres	Non	La première phase de la mise au point du système de gestion de la trésorerie ICOS a été achevée en décembre 2006. Ce système permettra un traitement des paiements en continu.
Disponibilité de liquidités en plusieurs devises pour répondre aux besoins de trésorerie des missions	Oui	Calc
Calcul quotidien de la situation de trésorerie de toutes les missions de maintien de la paix	Oui	
Conseils aux missions de maintien de la paix en matière de gestion de la trésorerie et de politiques et procédures bancaires (Base de soutien logistique des Nations Unies, MINUSTAH, mission au Soudan, ONUB et ONUCI)	Non	Système de gestion des paiements INSIGHT de JP Morgan Chase mis en place pour la MINUK, la MINUSTAH, l'ONUCI, l'ONUB, la BSLB, la FINUL et la MONUC

Service des contributions

Calcul de 100 mises en recouvrement de contributions ou crédits	75	Moins de calculs que prévu du fait que les opérations de maintien de la paix dont les activités sont terminées ne présentaient pas de soldes de trésorerie
10 avis de mise en recouvrement de contributions ou avis de crédit adressés aux États Membres	10	
Récapitulatif annuel exhaustif adressé aux États Membres ayant des arriérés de contributions	Oui	Un rappel a été adressé aux États Membres ayant des arriérés le 31 octobre 2005
Reçus pour les contributions versées par les États Membres au titre des opérations de maintien de la paix (2 200)	2 595	
Notification, avant la fin de 2005, aux États Membres qui risquent de tomber sous le coup de l'Article 19 de la Charte des Nations Unies en 2006	Oui	Une notification a été adressée à 27 États Membres avant la fin de 2005.

Division du financement des opérations de maintien de la paix

Avis de paiement adressés aux pays qui fournissent des contingents ou des unités de police constituées	Oui	
Émission régulière des autorisations de financement relatives aux missions et aux fonds d'affectation spéciale concernant le maintien de la paix	Oui	
Émission des autorisations relatives aux tableaux d'effectifs des missions	Oui	
Rapports financiers sur les fonds d'affectation spéciale concernant le maintien de la paix établis à l'intention des États Membres	Oui	
Actualisation des outils de budgétisation pour toutes les missions et formation <i>in situ</i> de 96 membres du personnel des missions	Non	La mise en service des outils de budgétisation a été retardée en raison de la rupture des négociations avec le fournisseur sélectionné.
Directives sur l'établissement et l'exécution du budget données aux missions sur place et à partir du Siège	Oui	
Formation de 25 membres du personnel de la MINUSTAH au processus budgétaire axé sur les résultats	Non	La formation prévue à la MINUSTAH a été annulée en raison d'un manque de moyens lié à la nécessité d'établir un budget révisé de la Mission pour 2005/06. Le personnel de la Division du financement des opérations de maintien de la paix a donné des indications sur la budgétisation axée sur les résultats à 25 membres du personnel de la MINUS.

Formation de 215 membres du personnel de 7 missions de maintien de la paix à l'utilisation du mécanisme actualisé de contrôle des fonds	Non	Les ateliers de formation à l'utilisation du mécanisme de contrôle des fonds ont été reportés à l'exercice 2006/07 en raison d'un manque de moyens lié : a) à la nécessité de préparer le budget de la MONUC pour 2005/06 et les budgets révisés concernant le même exercice de l'ONUCI et de la MINUSTAH pour la partie principale de la soixantième session, et à leurs répercussions sur l'établissement des rapports pertinents pour la reprise de la soixantième session; et b) à la participation aux longues sessions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (mi-février à mi-avril et début mai 2006) et de la Cinquième Commission (mi-mai au 30 juin 2006).
Division de la comptabilité		
Directives et conseils donnés aux opérations de maintien de la paix en ce qui concerne le Règlement financier et règles de gestion financière, les conventions comptables, les procédures, les pratiques et les assurances	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier destiné aux chefs des sections des finances a été organisé du 28 novembre au 2 décembre 2005. Il a porté notamment sur les principes comptables, les contrôles internes et la prévention des fraudes. • Un guide révisé des procédures financières à l'usage des missions a été distribué à toutes les missions de maintien de la paix en février 2006. • Les directives relatives à la comptabilité des stocks stratégiques ont été actualisées et distribuées. • Des directives et des conseils ont été donnés sur les dispositions relatives aux assurances et les clauses d'indemnisation des contrats se rapportant aux opérations de maintien de la paix ainsi que sur les risques spécifiques au maintien de la paix prévus dans les polices d'assurance proposées au Siège de l'ONU.
Approbation de 16 000 décaissements en faveur d'États Membres, de membres du personnel et de fournisseurs	16 753	Décaissements traités
Négociation de 8 contrats-cadres d'assurance responsabilité civile, notamment pour les opérations aériennes et la police mondiale d'assurance automobile	10	Polices d'assurance négociées pour les opérations de maintien de la paix, notamment la police d'assurance contre les actes de violence; 2 polices couvrant les biens du Département des opérations de maintien de la paix au Siège de l'ONU

Négociation de contrats d'assurance maladie et d'assurance-vie pour quelque 12 000 membres du personnel des opérations de maintien de la paix	11 088	Membres du personnel et personnes à charge assurés. Tous les membres du personnel et personnes à charge remplissant les conditions requises ont été couverts.
Traitement de toutes les demandes d'indemnisation présentées aux compagnies d'assurance et au Comité consultatif pour les questions d'indemnité	Oui	<p>Toutes les demandes ont été examinées et réglées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 113 nouvelles demandes examinées par le Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation; • 14 nouvelles affaires relevant du Comité des réclamations ont été examinées; • 53 demandes d'indemnisation par des compagnies d'assurance présentées au Siège ont été traitées/réglées conformément au contrat-cadre d'assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes, à l'assurance contre les actes de violence et à la police mondiale d'assurance automobile.
Amélioration du traitement des opérations comptables et des dossiers d'assurance – grâce, notamment, à l'automatisation du traitement des demandes de remboursement de frais de voyage et de la comptabilisation des contributions versées – ainsi que des procédures d'établissement des rapports relatifs aux polices d'assurance et aux demandes d'indemnisation	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • La communication concernant l'assurance maladie et l'assurance-vie qui est envoyée chaque année n'est plus diffusée sur papier mais par courrier électronique. • Les procédures concernant les demandes d'indemnisation présentées au titre de l'assurance contre les actes de violence ont été officialisées et distribuées. • Le traitement automatisé des demandes de remboursement de frais de voyage est à l'essai. • Le reversement automatisé des soldes aux États Membres a été mis en service pour les soldes correspondant à l'exercice 2005.

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Division des services médicaux			
Formulation et actualisation des directives sanitaires relatives à la protection contre les menaces biologiques et autres risques environnementaux pour la santé de l'ensemble du personnel des missions de maintien de la paix, et maintien de la capacité de faire face à ces éventualités	Oui		<p>3 directives sanitaires générales, des normes médicales et 10 directives spécifiques aux missions ont été formulées.</p> <p>Des directives pour la préparation médicale à une pandémie de grippe ont été distribuées à toutes les missions de maintien de la paix, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des directives relatives au plan d'urgence concernant les services médicaux de l'ONU en cas de pandémie de grippe, envoyées aux chefs de mission et aux cadres dirigeants ; • Des informations sur la pandémie de grippe à l'intention des professionnels de la santé, envoyées aux médecins de toutes les missions de maintien de la paix.
Évaluation des services médicaux sur les sites de cinq missions (ONUB, MINUSTAH, mission au Soudan, MINUSIL et MONUG)	1		<p>À la MINUSTAH, les services médicaux de l'ONU et tous les services médicaux nationaux ont été évalués.</p> <p>Pour des raisons opérationnelles, la priorité a été donnée sur les autres visites à une évaluation au Timor-Leste en juin, mais celle-ci a été annulée pour des raisons de sécurité.</p>
Évaluation de 5 centres régionaux d'évacuation sanitaire liés à des missions de maintien de la paix (Bangkok, Johannesburg, Le Caire, Doubaï et Saint-Domingue)	5		<p>Visites d'évaluation menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Domingue fin novembre 2005, pour évaluer son utilisation comme centre régional d'évacuation sanitaire pour la MINUSTAH • Bangkok en octobre 2005, pour évaluer son utilisation comme centre régional d'évacuation sanitaire pour les pays de la région de l'Asie • Doubaï en juillet 2006 • Johannesburg en mai 2006 • Le Caire en juin 2006

		Faute de personnel disponible au Siège, les visites d'évaluation à Johannesburg et au Caire ont été conduites respectivement par le chef du Service médical de la MINUL et par celui de la MINUS
Adaptation à chacune des 14 missions des directives et procédures sanitaires pour tous les médecins des organismes des Nations Unies et des pays qui fournissent des contingents	15	Actualisation des directives propres aux missions en matière de vaccination et de protection personnelle pour 15 missions de maintien de la paix
Conseils techniques médicaux à toutes les missions de maintien de la paix concernant le fonctionnement de services médicaux civils	Oui	Un appui technique a été fourni à 15 dispensaires de missions de maintien de la paix et à un total de 33 services médicaux civils.
Mise à jour du fichier de 300 médecins prêts à partir en mission	Oui	Les dossiers de 107 médecins candidats à des postes P-3, P-4 et P-5 via le système nucleus du Département des opérations de maintien de la paix et de 196 médecins prêts à partir en mission via le Bureau des Volontaires des Nations Unies à Bonn, ont été examinés.
Examens médicaux de 600 candidats à une affectation à une mission	743	
Préparation et consultations avant l'envoi en mission (1 500)	2 100	
Évaluation psychologique et gestion de la santé mentale (diagnostic, thérapie, aiguillage vers des structures extérieures et suivi) avant l'envoi en mission et au retour de mission (1 050)	927	
Vaccination de 1 300 fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix et des missions	1 758	Vaccinations effectuées au Siège de l'ONU
Distribution de 1 600 troussees médicales à l'usage des missions	1 600	Distribution de 1 520 troussees nouvelles et réassortiment de 80 troussees
Soins médicaux et consultations pour 2 515 fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix et des membres du personnel des missions en visite	2 900	Consultations données par des infirmières
Analyse des résultats de 7 000 examens médicaux subis par des membres du personnel des missions, des candidats, des observateurs militaires et des membres de la police civile pour déterminer leur aptitude en vue du recrutement, de l'affectation à une mission ou d'un voyage	7 664	

Certification des congés de maladie de 6 000 membres du personnel des missions et fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix	5 924	
Service de conseils à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur 50 cas de pension d'invalidité à verser au personnel des missions et du Département des opérations de maintien de la paix	109	Cas de pensions d'invalidité à verser au personnel du Département des opérations de maintien de la paix présentés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
Services de conseil au Département et aux missions pour 500 évacuations et rapatriements sanitaires d'agents civils, d'observateurs militaires, de membres de la police civile et de membres des contingents	1 034	Cas examinés pour les membres du personnel des missions, les observateurs militaires, le personnel de police civile et les membres des contingents
Service de conseils sur les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité concernant 150 membres du personnel civil, observateurs militaires, membres de la police civile et membres des contingents	462	Demandes d'indemnisation examinées
Introduction des données des examens médicaux du personnel des missions dans le logiciel EarthMed (dossiers médicaux électroniques de l'ONU)	1 186	Dossiers médicaux créés, pour enregistrer les données d'examens médicaux, les vaccinations, les autorisations de voyage, les tests diagnostiques (notamment analyses de laboratoire, tests d'acuité visuelle, électrocardiogrammes, radiographies du thorax) et les congés de maladie
Soutien technique concernant EarthMed au personnel des missions de maintien de la paix	Non	Actuellement au stade de la planification et de l'étude de faisabilité
Division des services opérationnels		
Examen des demandes de classement des postes financés par le compte d'appui au Siège	32	
Publication d'avis de vacance de poste pour les postes financés sur le compte d'appui au Siège	70	Des avis de vacance ont été publiés pour 93 postes, dont 25 avis concernant des postes destinés au personnel militaire et de police civile
Présélection des candidats pour pourvoir les postes vacants au Département des opérations de maintien de la paix	16 000	Candidatures présélectionnées, dont 1 428 candidatures à des postes destinés au personnel militaire et de police civile
Recrutement et prolongation du contrat du personnel civil, militaire et de la police civile occupant des postes financés par le compte d'appui au Siège	384	Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 96 engagements initiaux • 126 réengagements • 25 prolongations de détachement de personnel militaire et de police civile • 138 cessations de service

Qualification des chefs de l'administration et des administrateurs en chef du personnel civil des missions	51	
Orientation des opérations de maintien de la paix concernant la délégation de pouvoir en matière de ressources humaines, y compris des visites à sept missions	Oui	<p>Des conseils ont été fournis dans 2 250 cas aux services d'appui à la gestion du personnel sur diverses questions de ressources humaines concernant les missions.</p> <p>205 dossiers de promotion de membres du personnel des missions examinés</p> <p>Services de gestion des ressources humaines (58 cas) concernant des questions non déléguées aux missions et approbation de 37 exceptions. Les questions qui ne sont pas déléguées aux missions englobent les départs négociés, l'invalidité, le changement de nationalité, le changement de lieu de congé dans les foyers, le congé spécial à plein/demi-traitement, le nombre de jours de congé annuel/congé de maladie, etc., les activités menées en dehors de l'Organisation et le décès/les bénéficiaires.</p> <p>3 missions de suivi sur site (ONUB, MINUS et MINUSTAH)</p>
Mise au point et exécution de plans d'action concernant les ressources humaines dans les missions en place	Non	Un modèle de plan d'action concernant les ressources humaines a été élaboré et soumis au Département des opérations de maintien de la paix pour examen. Il devrait être utilisé à partir de 2007.
Services de conseil au Département des opérations de maintien de la paix concernant la gestion des ressources humaines dans les missions, y compris les stratégies de dotation en effectifs sur le terrain et l'application des textes réglementaires	Oui	Conseils fournis (10 750 cas) au Service administratif du Département des opérations de maintien de la paix, aux cadres et au reste du personnel sur des questions de gestion des ressources humaines concernant 651 membres du personnel du Siège occupant des postes financés par le compte d'appui. Services de gestion des ressources humaines (1 360 cas) fournis aux membres du personnel du Département des opérations de maintien de la paix occupant des postes financés par le compte d'appui
Division de la valorisation des ressources humaines		
Traitement de demandes de révision de décisions administratives, d'affaires disciplinaires et de recours concernant le personnel civil des missions (45 à 50 affaires présentées officiellement et conseils en continu)	77	<p>Cas traités, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 demandes de révision, y compris l'élaboration de lettres de révision dans certains cas

<p>Avis juridiques et recommandations concernant 25 affaires disciplinaires d'exploitation et de sévices sexuels (qui ne sont pas déléguées au Département) à toutes les étapes de la procédure et encadrement en vue de prévenir ces incidents dans le cas du personnel civil, notamment pour ce qui est des politiques adaptées à chaque mission</p>	<p>8</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 représentations de défendeurs à une procédure aux fins de suspension de l'effet de la décision contestée • 14 réponses de défendeurs à la Commission paritaire de recours élaborées et soumises • 32 affaires disciplinaires examinées et pour lesquelles des conseils ont été fournis, y compris en représentant l'administration devant le Comité paritaire de discipline <p>Affaires disciplinaires d'exploitation et de sévices sexuels examinées et pour lesquelles des avis ont été donnés</p> <p>Le nombre de cas prévu reposait sur une estimation, faite par le Département des opérations de maintien de la paix, du nombre de cas possibles d'exploitation et de sévices sexuels qui seraient soumis au Bureau de la gestion des ressources humaines pendant la période considérée. Il n'a pas été atteint pendant la période considérée.</p>
<p>Conseils et analyse des enseignements tirés de l'expérience en matière d'administration de la justice, à l'intention des missions</p>	<p>Oui</p>	<p>Consultations continues avec le Département des opérations de maintien de la paix et les missions de maintien de la paix sur les recours, les questions disciplinaires et d'autres questions ayant trait aux ressources humaines. Contribution à l'élaboration des directives pour l'application de la politique en matière d'exploitation et de sévices sexuels</p>
<p>Orientation et soutien pour le Département des opérations de maintien de la paix dans le domaine de la gestion des ressources humaines des missions, y compris l'application des textes réglementaires</p>	<p>Oui</p>	<p>Une assistance est fournie en continu au Département des opérations de maintien de la paix sur les questions d'orientation générale, par écrit (sous forme de notes ou de courriers électroniques, par exemple) et oralement à l'occasion de réunions ou de conversations de suivi avec les membres du personnel. Orientations et soutien fournis sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale sur le retour échelonné des agents des services généraux envoyés sur le terrain • Avis sur la structure organisationnelle et conseils sur l'utilisation des profils d'emploi type

Examen et actualisation des principes régissant les indemnités pour tous les membres du personnel civil des missions	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur les principes du classement des emplois à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix • Harmonisation des conditions d'emploi du personnel hors Siège en ce qui concerne les voyages autorisés et les envois • Éclaircissements/conseils sur les principes régissant les conditions d'emploi <p>Consultations avec le Département des opérations de maintien de la paix pour éclaircir des questions relatives aux prestations accordées au personnel hors Siège, telles que l'indemnité de subsistance (missions), le congé de récupération, la prime de risque, ainsi que des questions de sécurité. Les consultations ont amené le Département à réviser les chapitres pertinents de son manuel d'administration des missions (notamment ceux concernant la prime de mobilité et de sujétion, l'indemnité de subsistance (missions) et le voyage de congé dans les foyers), conformément au consensus qui s'était dégagé sur la façon dont le congé de récupération devrait s'appliquer et des travaux sont en cours pour faire en sorte que la prime de risque soit versée mensuellement.</p>
Révision des taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour 8 missions de maintien de la paix	4	<p>Taux de l'indemnité de subsistance (missions) révisés à la MONUC, la MINUK, le BUNUTIL (sur place) et l'ONUCI (hors site)</p> <p>3 révisions n'ont pas été réalisées suivant le calendrier prévu. La révision concernant l'UNFICYP a été reportée à la demande de la mission en raison de l'évacuation du personnel du Liban. Celle de la MINUEE a été reportée en raison des problèmes de sécurité rencontrés par le personnel international de la mission. Celle de la MINURSO n'a pas été effectuée du fait de la réaffectation des ressources et de la nécessité de réaliser des révisions dans d'autres lieux.</p>
Réalisation d'enquêtes générales sur les conditions d'emploi pour cinq missions et publication de 80 barèmes des traitements des agents locaux pour toutes les missions	4	<p>Les enquêtes réalisées au BUNUTIL (Dili) et à la MINUK (Kosovo (Serbie), Zagreb et Skopje) ont débouché sur la publication de 20 barèmes des traitements pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et le personnel recruté sur le plan national.</p> <p>En outre, 60 barèmes des traitements d'autres sites de missions de maintien de la paix ont été actualisés.</p>

Élaboration de profils généraux d'emploi pour la catégorie du Service mobile dans les missions de maintien de la paix	26	Profils généraux d'emploi (sur les 46 prévus/convenus avec le Département des opérations de maintien de la paix) mis au point. 17 profils ont été examinés par le Bureau de la gestion des ressources humaines et 3 autres attendent d'être soumis au Bureau par le Département des opérations de maintien de la paix.
Désignation et formation de conseillers du personnel dans chaque mission et de « correspondants » au Siège; conseils aux cadres et superviseurs avant le départ de leurs collaborateurs en mission et à leur retour	Non	<p>La désignation des conseillers sur le terrain est en cours et devrait être terminée d'ici juin 2008.</p> <p>Travail en réseau appuyé par des séances de formation et de supervision régulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 réunions avec des correspondants au Siège (une par mois) • 12 mises à jour électroniques envoyées aux correspondants (une par mois) <p>Orientations et conseils fournis en continu à 60 cadres/superviseurs, aux services administratifs et aux bureaux des ressources humaines à propos des fonctionnaires qui partent en mission ou en reviennent</p> <p>Une brochure expliquant les services mis à la disposition des membres du personnel partant en mission ou en revenant par le Bureau du Conseiller du personnel a été élaborée à l'attention du personnel et des familles.</p> <p>Un programme de réintégration (d'une session) suivi par 20 participants (cadres, bureaux des ressources humaines et membres du personnel) a permis de recueillir des réactions sur la vidéo d'information qui avait été mise au point sur la préparation des membres du personnel à leur retour de mission.</p> <p>Élaboration d'un CD audio destiné à préparer les membres du personnel et leur famille avant un départ en mission ainsi que d'un guide destiné à aider les bureaux hors Siège à préparer leur personnel à partir en mission</p>
8 ateliers de préparation aux missions de maintien de la paix (entretien au départ et compte rendu de fin de mission)	14	Ateliers de préparation aux missions organisés pour un total de 466 membres du personnel, sur des sujets divers, afin de répondre aux multiples questions que se posent les membres du personnel partant en mission/revenant de mission et leur famille

Intégration de l'éthique et de l'intégrité dans les programmes de formation, pour l'ensemble du Secrétariat, prévus pour les missions de maintien de la paix, concernant par exemple les techniques d'encadrement et la notation du personnel	Oui	En outre, 70 sessions d'orientation individuelles/collectives et 67 sessions de consultation/conseil sur des questions familiales ont été menées. Adaptation et incorporation d'éléments relatifs à l'éthique et à l'intégrité dans le programme de formation aux techniques d'encadrement qui est mis à la disposition des missions de maintien de la paix à travers les modules de formation du Département des opérations de maintien de la paix
Individualisation des programmes de formation actuels couvrant l'ensemble du Secrétariat prévus pour les missions de maintien de la paix, comme par exemple les techniques d'encadrement, la planification du travail et le règlement des conflits	Oui	Notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Programmes adaptés de formation aux techniques d'encadrement, à l'intention des missions du Département des opérations de maintien de la paix • Formation à la négociation en collaboration, à l'intention des ingénieurs du Département des opérations de maintien de la paix • Formation à la communication interculturelle, à l'intention des ingénieurs du Département des opérations de maintien de la paix • Programmes de formation à la sélection fondée sur les compétences, aux techniques d'entretien et à la gestion des résultats, à l'intention des missions du Département des opérations de maintien de la paix
5 sessions de formation de formateurs à la Base de soutien logistique des Nations Unies aux fins de qualification et de renforcement des capacités concernant la formation dans les missions dans des domaines clés : notation du comportement professionnel, sélection fondée sur les compétences et techniques d'entretien, techniques d'encadrement et planification du travail	4	Sessions de formation de formateurs ont été organisées : <ul style="list-style-type: none"> • Sélection fondée sur les compétences et techniques d'entretien (BSLB) • Formation à la gestion des résultats (BSLB) • Sélection fondée sur les compétences et techniques d'entretien (MINUL) • Formation à la gestion des résultats (MINUL) <p>La session de formation de formateurs aux techniques d'encadrement a été reportée par le Département des opérations de maintien de la paix.</p>

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>Observations</i>
	<i>oui/non ou nombre</i>	
Section des archives et des dossiers		
Recensement des dossiers d'archives à la mission au Soudan et à la FINUL en vue de leur transfert immédiat ou futur au Siège	Non	La Section des archives et des dossiers a recentré ses services sur la MINUK dans la perspective de sa liquidation. Des décisions concernant la garde légale des archives et dossiers de la MINUK doivent être prises par le Bureau des affaires juridiques.
Communication de documents à l'Organisation et aux États Membres en réponse à des demandes d'accès aux archives relatives au maintien de la paix (1 200 demandes)	3 500	Demandes

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>Observations</i>
	<i>oui/non ou nombre</i>	
Service des achats		
Attribution de 680 marchés, y compris les marchés existants dont les conditions ont été revues, et émission de 2 000 bons de commande aux fins du maintien de la paix	541 1 738	Marchés attribués, y compris des marchés existants dont les conditions ont été revues Bons de commande Les marchés attribués sont moins nombreux que prévu en raison du processus de rationalisation mis en train dans l'optique du regroupement de certains contrats d'importance stratégique.
Réalisation d'évaluations de la gestion des achats dans 10 missions	2	Évaluations de la gestion des achats réalisées à la MINUEE et à la MINUSTAH. En raison du manque de personnel et de sa lourde charge de travail, le Service des achats n'a pas été en mesure de réaliser le nombre d'évaluations prévu. Les huit autres évaluations devraient être menées entre février et juin 2007.
Formation de 150 personnes dans le domaine des achats et de la passation des marchés	Non	En raison d'une grave pénurie de personnel et d'une très lourde charge de travail, le Service des achats n'a pas été en mesure d'exécuter le programme de formation prévu mais il le

		reprendra. En particulier, des sessions de formation au principe du « meilleur rapport qualité/prix » seront organisées dans certaines missions de maintien de la paix avant juin 2007.
Formation à la gestion de 80 % des responsables des achats en poste	87 %	Pourcentage des chefs de service des achats des missions (21 sur 24) ayant assisté à la conférence des chefs de service des achats à New York du 24 au 28 avril 2006
Prestation de conseils techniques concernant les questions relatives aux achats à toutes les missions	Oui	Les fonctionnaires chargés des achats fournissent régulièrement des conseils et une assistance techniques aux missions, en fonction des besoins. Deux fonctionnaires du Service des achats ont aidé la MONUC et la BSLB à répondre à des questions relatives aux achats lors d'une conférence des soumissionnaires. Un fonctionnaire a également fourni un appui au Département des opérations de maintien de la paix dans le cadre des activités de démarrage de la MINUS.
Conception et mise en service du système de gestion des achats Mercury 2 au Siège	Non	Le projet a été suspendu dans l'attente des résultats de l'analyse des lacunes du SIG ainsi que de l'examen en cours du progiciel de gestion intégré (PGI).
Section des archives et des dossiers		
Exécution de programmes de gestion des dossiers axés sur les besoins à la mission au Soudan et à la FINUL	Non	La Section des archives et des dossiers a recentré ses services sur la préparation de la MINUK en vue de sa liquidation; proposé des améliorations à apporter au programme de gestion des dossiers, notamment une gestion électronique des archives; et défini les zones à risque dans la conservation d'archives. Le rapport d'évaluation a été achevé et présenté.
Élaboration de deux nouveaux outils de gestion des dossiers et de directives pour toutes les missions de maintien de la paix : directive sur les délais de conservation des dossiers imprimés et numériques et système de classement par matière	Oui	Les directives et les outils sont à la disposition de toutes les missions sur le site web de la Section des archives et des dossiers.
Division de l'informatique		
Appui à 46 liaisons par satellite et à 500 canaux spécialisés connexes (voix et télécopie) pour garder la liaison 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec 11 lieux différents	48	Liaisons par satellite et 5 liaisons par vidéoconférence
	572	Connexions (nombre total, voix et télécopie comprises)
	34	Lieux desservis par des liaisons par satellite; 5 lieux desservis par 11 lignes louées

Appui technique pour le raccordement à l'intranet et au Système intégré de gestion (SIG) pour toutes les missions de maintien de la paix	Oui	235 comptes Citrix permettant à 15 missions d'accéder au SIG. Les utilisateurs de toutes les missions sont raccordés à l'intranet par l'intermédiaire de la BSLB.
Configuration et exécution de projets pilotes pour le progiciel de gestion de la relation client et le progiciel de gestion des contenus	Non	L'exécution de ces projets pilotes n'a pas été approuvée pour 2005/06. Leur exécution a été approuvée et planifiée pour l'exercice 2006/07.
Formation du personnel de liaison du Département des opérations de maintien de la paix à l'utilisation des normes en matière de technologies de l'information et de la communication et à la gestion des biens informatiques grâce à des ateliers, et fourniture du logiciel correspondant	Non	La proposition initiale portait sur la formation concernant l'étude générale de viabilité, la gestion de portefeuille et l'utilisation des normes. L'achat du logiciel de gestion de portefeuille requis a été reporté en raison de retards imprévus dans la procédure de passation de marché. Les activités prévues devraient être réalisées pendant l'exercice 2006/07.
Appui pour le SIG, Citrix et d'autres applications à l'intention des missions de maintien de la paix	Oui	235 comptes Citrix permettant à 15 missions d'accéder au SIG
Appui et entretien des serveurs Galaxy	Oui	Tous les serveurs Galaxy bénéficient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 d'un appui de niveau I.
Appui et entretien des centres de données et de l'infrastructure informatique du Département des opérations de maintien de la paix	Oui	Tous les serveurs du Département des opérations de maintien de la paix bénéficient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 d'un appui de niveau I.
Section des voyages et des transports		
Négociation de tarifs spéciaux auprès de compagnies aériennes pour les déplacements des fonctionnaires du maintien de la paix (20 fonctionnaires ou moins)	31	Accords conclus avec des compagnies aériennes offrant des réductions bien au-delà des normes du secteur (1) ou renégociés (30) pendant la période à l'examen au bénéfice de l'ensemble du personnel de maintien de la paix, dont les frais de voyage ont été réduits.
Inspection de 6 700 autorisations de voyage	6 610	
Calcul des droits pour 3 000 demandes d'allocation d'une somme forfaitaire pour les voyages au titre du congé dans les foyers du personnel des missions	5 897	<p>Nombre plus élevé que prévu, pour les raisons suivantes :</p> <p>a) Avant la période à l'examen, le nombre était calculé sur la base d'estimations. Or, le 20 juillet 2005, le Service des voyages et des transports a mis en service une base de données sur les sommes forfaitaires versées, où sont enregistrés les montants effectifs;</p> <p>b) Du fait de la conversion des engagements limités à une mission en contrats régis par les dispositions de la série 300, les membres du personnel ont opté pour la somme forfaitaire.</p>

Délivrance de 6 800 documents de voyage des Nations Unies et visas	9 891	Nombre plus élevé que prévu, pour les raisons suivantes : a) Remplacement des laissez-passer, par suite du renforcement des éléments de sécurité du système d'émission de ces documents (les photographies sont numérisées au lieu d'être plastifiées); b) Augmentation du nombre d'activités liées à la délivrance de visas en raison du nombre accru de membres du personnel de maintien de la paix partant en mission ou en revenant, en particulier pour la MINUS, la MINUEE et la MONUC.
Formalités pour 3 600 expéditions (arrangements, facturation et assurances)	4 107	Expéditions d'effets personnels, y compris les demandes de règlement au titre de l'assurance
Réception et livraison de fournitures, de biens et de colis à des bureaux du Département des opérations de maintien de la paix au Siège (9 500)	10 490	
Livraison de fournitures de bureau liées à 600 demandes adressées au Département des opérations de maintien de la paix	593	
Service de la gestion des installations		
Vérification et manutention du courrier à l'arrivée et au départ, des plis envoyés par valise diplomatique et du courrier interne du Département des opérations de maintien de la paix	1 085 239	Lettres et paquets traités pour le Département des opérations de maintien de la paix (14,2 % de la charge de travail du Groupe de l'acheminement et de la distribution du courrier)
	162 751	Livres de plis envoyés par valise diplomatique traitées (10,9 % de la charge de travail du Groupe de l'acheminement et de la distribution du courrier)

H. Département de la sûreté et de la sécurité

Réalisation escomptée 1 : L'assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapport à l'Assemblée générale sur l'application des recommandations énoncées dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies » (A/59/365 et Corr.1)	Oui	Document A/60/424 établi et présenté à l'Assemblée générale à sa soixantième session. La sécurité des opérations de maintien de la paix y était particulièrement évoquée dans la section III, intitulée « Rapports entre le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de la sûreté et de la sécurité », qui précisait les modalités de la coopération entre les deux départements s'agissant des décisions relatives à la sécurité pouvant affecter la conduite des opérations de maintien de la paix, dans le cadre du système uniformisé de gestion de la sécurité.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Visites annuelles d'évaluation de l'application des règles de sécurité par les missions de maintien de la paix et établissement des rapports correspondants (ONUCI, MINUL, MONUC, MINUK et MONUG)	Non	Des missions d'aide à l'atténuation des principaux risques pour la sécurité ont été conduites auprès de la MINUS, de la MINURSO, de la MINUSTAH, de l'ONUB, de la FNUOD, du BUNUTIL, de la MONUC et de la MINUL. Le programme des visites a été modifié pour répondre à l'évolution des priorités et des risques concernant la sécurité dans le monde. Les rapports sur l'application des règles de sécurité n'ont pas été établis parce que l'élaboration des protocoles correspondants ne devait s'achever qu'en février 2007.
Organisation et animation de l'atelier annuel de formation aux questions de sécurité dans les missions de maintien de la paix, destiné aux chefs de la sécurité	Oui	Atelier organisé en juin 2006 à la BSLB, avec 30 participants venus de 11 missions de maintien de la paix, de 6 missions politiques spéciales, du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de la sûreté et de la sécurité et du BSCI.
Formation à la sécurité destinée aux équipes de coordination du dispositif de sécurité dans	8	Sessions de formation destinées aux équipes de coordination du dispositif de sécurité (BUNUTIL

les missions (MINUSTAH, ONUB, MANUA, MANUTO, FNUOD, FINUL et UNFICYP)		(MANUTO), MINUSTAH, MONUC, MINUL, BINUSIL, ONUCI, ONUB et MANUA). Les changements dans la liste des missions reflètent une évolution des priorités liée à la nécessité de former les équipes de coordination du dispositif de sécurité et d'autres équipes dirigeantes des missions à l'intégration des structures de sécurité, dans le cadre du système uniformisé de gestion de la sécurité prescrit par l'Assemblée générale.
Élaboration d'un CD-ROM sur la sécurité à l'intention du personnel du Département des opérations de maintien de la paix en poste dans les missions	Oui	Le CD-ROM a été achevé et il est utilisé dans toutes les missions. Tous les membres du personnel du Département des opérations de maintien de la paix ont l'obligation de visionner le CD-ROM « Notions de base relatives à la sécurité sur le terrain » avant de partir en mission. Un deuxième CD-ROM, intitulé « Connaissances avancées en matière de sécurité sur le terrain » a été mis au point et publié en octobre 2006.
Sélection des candidats qui seront recrutés sur le plan international pour s'acquitter de fonctions de sécurité dans les missions de maintien de la paix	Oui	8 670 candidatures examinées et 1 978 candidats officiellement jugés aptes à s'acquitter de fonctions de sécurité dans les missions de maintien de la paix.
Élaboration d'instructions permanentes pour les groupes du soutien antistress dans les missions de maintien de la paix	Oui	Un cadre conceptuel pour l'application d'un système de gestion du stress lié à des incidents graves survenus dans le cadre d'opérations a été mis au point et présenté au Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et à tous les responsables du soutien antistress. Une brochure succincte sur le déploiement en temps de crise à l'intention des responsables du soutien antistress a été achevée.
Services de soutien psychosocial pour le personnel des missions de maintien de la paix	Oui	Services de soutien psychologique dispensés à la MONUC, à la MINURSO, à l'UNMOGIP, à la MINUSTAH, à la MINUS, au BUNUTIL et à l'ONU CI dans le cadre de visites et à travers la formation de conseillers des missions, au Siège.
Élaboration d'un programme de formation sur le harcèlement à l'intention des responsables des missions de maintien de la paix	Oui	Un module de formation sur le harcèlement a été mis au point et diffusé à tous les responsables du soutien antistress.
Mise à jour du module de formation sur les questions relatives à la consommation de substances engendrant une dépendance, qui sera utilisé par les responsables du soutien antistress	Oui	Un module de formation intitulé « Let's talk about substance abuse » a été mis au point et distribué à tous les responsables du soutien antistress.